

Titre : Exposition universelle et internationale de Turin en 1911. Groupe XIII. Classe 73 A.

Ouvrages du tapissier

Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales\*Italie\*Turin\*1900-1945 ; Tapisserie\*France\*1900-1945

Description : 85 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger, [1911]

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 747

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE747>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.



**GROUPE XIII**

**CLASSE 73-A**

---

**OUVRAGES DU TAPISSIER**



8° 935 8° Xac 747

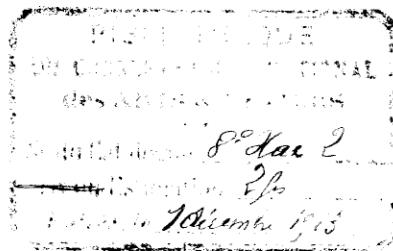
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION INTERNATIONALE  
DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL  
DE TURIN 1911

GROUPE XIII  
CLASSE 73-A

OUVRAGES DU TAPISSIER

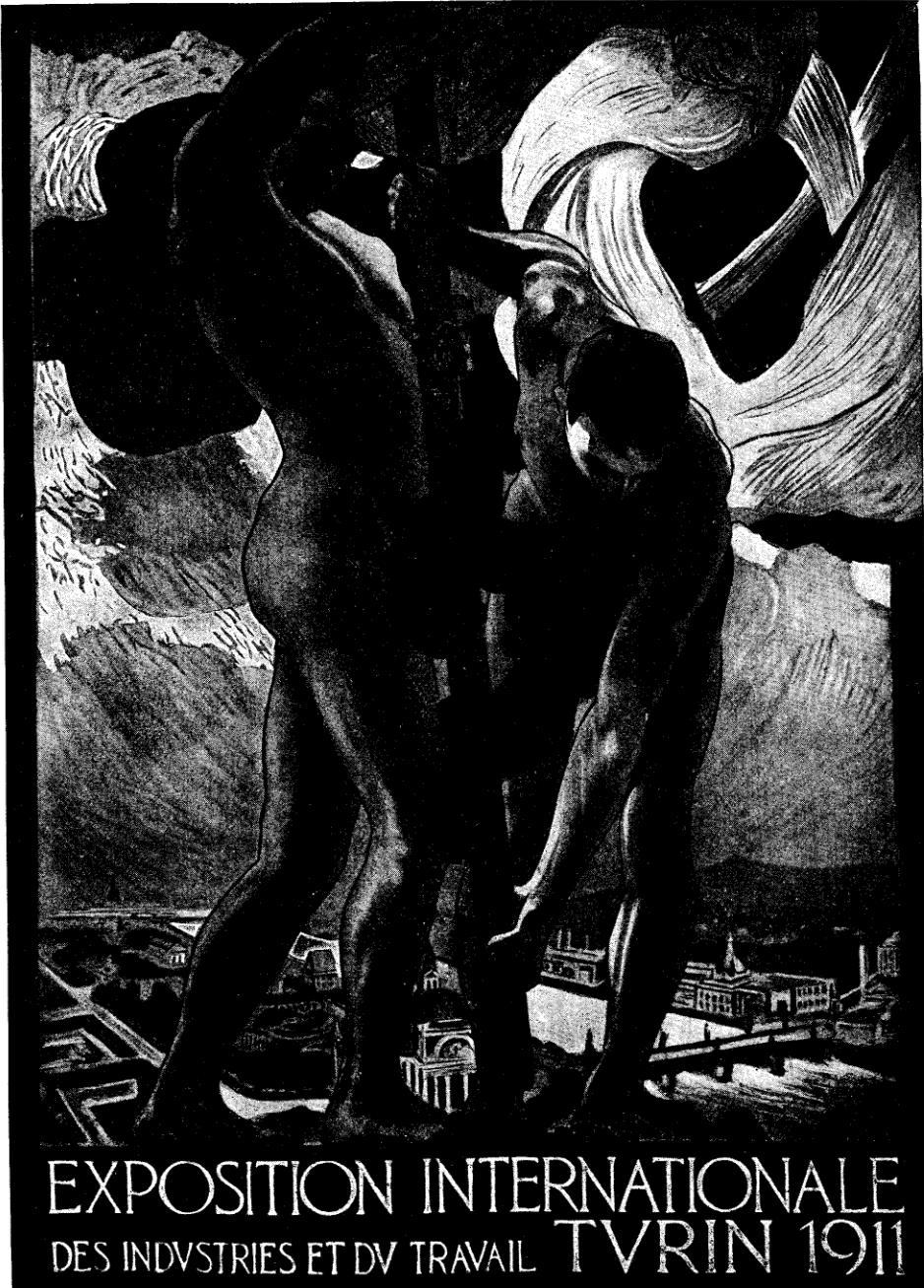
Rapporteur : M. HENRI NELSON



Comité Français des Expositions à l'Étranger.

42, Rue du Louvre, 42







## AVANT-PROPOS

*Au moment d'écrire ce rapport dont Monsieur le Commissaire général du Gouvernement français m'a fait le grand honneur de me confier la rédaction, je me sens envahi d'un sentiment de profonde tristesse et ma pensée se tourne immédiatement vers M. Louis TREZEL, Conseiller général de la Seine, Vice-Président de la Classe 73 A. à Turin, chargé primitivement de ce travail, que la mort impitoyable a emporté brusquement le 30 juillet 1912.*

*Né à Paris en novembre 1863 d'une vieille famille levalloisienne, M. Louis Trézel fit ses études au lycée Condorcet. Tout jeune, ses goûts le dirigèrent vers la peinture et il travailla assidûment avec Lefebvre, Boulanger, Cormon et Carrier-Belleuse.*

*Il fit son volontariat dans l'infanterie à Orléans et, dès son retour à la vie civile, il porta toute son activité vers la carrière artistique et principalement vers l'industrie de la peinture sur verre ; c'est ainsi qu'il installa les ateliers de la rue Trézel-Prolongée à Levallois-Perret.*

*Mentionné au Salon des Artistes français et titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition de Liège en 1905, M. Louis Trézel fut membre du Jury (Hors Concours) à l'Exposition de Londres en 1908 et enfin Grand Prix à l'Exposition de Turin en 1911.*

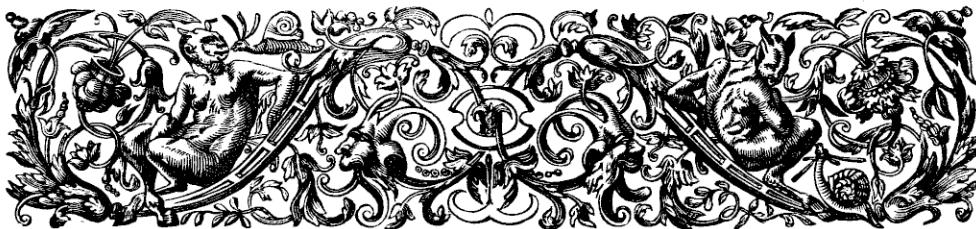
*Il avait su imprimer un grand mouvement de renaissance à l'art du vitrail auquel il apporta la remarquable découverte des émaux en relief translucides.*

*Quoiqu'il ait disparu trop tôt pour les siens et pour ses amis, peu de vies ont été plus complètement remplies que celle de notre éminent Vice-Président.*

*Sa courtoisie et sa droiture n'étaient pas moindres que son talent ; je les ai éprouvées et je suis heureux d'offrir en consolation à la douleur des siens l'hommage de notre estime fraternelle auquel je joins celui de la grande sympathie qu'il avait su inspirer à tous ceux qui ont été en rapports avec lui.*

H. NELSON.





## PRÉFACE

Monsieur Stéphane DERVILLÉ, qui vient de donner au monde une nouvelle preuve de sa haute valeur en conduisant au succès la Section française dans la grande manifestation pacifique de Turin, avait bien voulu me conférer le périlleux honneur de présider la Classe 73.

J'avais ensuite été désigné par lui comme Membre titulaire du Jury des Classes 72, 73 et 74 et voici que, pour la troisième fois, je suis investi de la confiance de M. le Commissaire général et chargé du Rapport de ma Classe.

Je ne pouvais qu'être fier de servir sous les ordres de cet administrateur prestigieux qui, avec une incomparable maëstria, avait dirigé en 1900 l'exploitation de l'Exposition universelle à Paris, si heureusement secondé en 1911 par MM. Auguste Masure et Georges Goy à qui je suis reconnaissant de leur complaisance sans limites et de leur parfaite aménité.

Je n'aurais cependant accepté aucun de ces mandats successifs si je ne m'étais souvenu des excellentes relations que j'ai accoutumé d'entretenir avec le Comité français des Expositions à l'étranger qui, sous l'habile présidence de M. Emile Dupont, sénateur, a acquis le merveilleux développement que nous admirons aujourd'hui.

Cette vaste organisation qui montre chaque jour ce qu'elle peut faire dans tous les domaines et qui s'applique à revendiquer en toutes circonstances le droit d'initiative qui lui appartient est composée d'un brillant aréopage de personnages dont la foi ardente et l'ardeur infatigable n'ont d'égales que la vailance et la générosité avec lesquelles ils se consacrent corps et âme à la tâche qu'ils ont entreprise et dont ils font un véritable apostolat.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer pour Turin le puissant appui de M. G.-Roger Sandoz qui remplit la charge de Secrétaire général du Comité français et de Rapporteur général de l'Exposition avec autant de zèle que d'éclat; de M. Léopold Bellan, Président du Conseil municipal de Paris, Président; de M. Gaston de Pellerin de Latouche, Secrétaire général du Comité d'organisation de la Section française, et de M. Emile Cère, Délégué toujours si serviable, dont l'activité, l'intelligence et la grande bonté m'ont été d'un si précieux secours tant à Paris qu'à Turin pour l'exercice de mes différentes fonctions.



## CHAPITRE PREMIER

---

Rappel sommaire de la genèse de l'Exposition de Turin  
au point de vue administratif  
jusqu'à l'élection du Comité d'Admission et d'Installation  
de la Classe 73.

---





## CHAPITRE PREMIER

---

### RAPPEL SOMMAIRE DE LA GENÈSE DE L'EXPOSITION au point de vue administratif jusqu'à l'élection du Comité d'Admission et d'Installation.

**C**E fut en février 1910 que M. Stéphane Derville, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, Régent de la Banque de France, et M. Eugène Pralon, Consul général de France à Turin, furent nommés Commissaire général et Commissaire général adjoint du Gouvernement français à l'Exposition internationale des Industries et du Travail qui devait tenir ses solennelles assises dans la grande cité turinoise en 1911.

M. le Commissaire général, chargé de tous les rapports entre le Gouvernement français et le Gouvernement italien ainsi que de la direction de tous les services de la participation française, se préoccupa aussitôt de l'organisation du Commissariat général qui fut ainsi constitué :

|                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <i>Commissaire général.....</i>     | MM. DERVILLÉ (Stéphane). |
| <i>Commissaire général adjoint.</i> | PRALON (Eugène).         |
| <i>Secrétaire général.....</i>      | MASURE (Auguste).        |
| <i>Inspecteur général .....</i>     | HATTON (Eugène).         |

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <i>Architecte-conseil</i> .....  | BONNIER (Louis).  |
| <i>Chef du contentieux</i> ..... | GOY (Georges).  |
| <i>Attachés</i> .....            | DELAUNAY-BELLEVILLE (Robert).<br>DOUVRES (Henry de).<br>RICHEMOND (Philippe).<br>GUILLOUET. |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <i>Rapporteurs généraux</i> .....    | MM. BERR (Emile).<br>SANDOZ (G.-Roger). |
| <i>Rapporteur général adjoint</i> .. | DREYFUS-BING (Paul).                    |

Quelques jours plus tard, le soin de recruter, d'admettre et d'installer les exposants fut confié au Comité français des Expositions à l'étranger qui déjà en 1907-1908 avait, sous les signatures de MM. Villa et Blanqui, d'une part, et de MM. Emile Dupont et G.-Roger Sandoz, de l'autre, passé deux conventions de la plus haute importance.

Le Comité d'organisation de la Section française à Turin était immédiatement personnifié par :

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <i>Président</i> .....                | MM. BELLAN (Léopold).   |
| <i>Vice-Présidents</i> .....          | LOURTIES, MÉRILLON, SAINT-GERMAIN, VIGER, DONCKELE, ESTRINE, GUILLAIN, HETZEL, ISAAC, JEANSELME, KESTER, LOREAU, MAGUIN, MASCURAUD, MENIER (Gaston), NICLAUSSE (Jules). |
| <i>Secrétaire général</i> .....       | PELLERIN de LATOUCHE (de).  |
| <i>Secrétaire généraux-adjoints</i> . | TANON, VINANT.  |
| <i>Trésorier</i> .....                | BRACH (Achille).  |
| <i>Secrétaire</i> .....               | APPERT (Léopold), BOUVARD (Roger), BRUNET, CARRÉ, DEBAUGE, GODART-DESMAREST, LESEUR, MANAUT, MASCRÉ, PIREL, THÉNARD (Baron), VASLIN.                                    |
| <i>Délégué du Comité</i> .....        | CÈRE (Emile).   |
| <i>Architecte en chef</i> .....       | MONTARNAL (Joseph de).  |

Les préliminaires d'une organisation, divisée en 25 groupes conformément à la classification générale de la Commission exécutive italienne, furent étudiés dans diverses réunions et, en octobre 1910, je fus informé par son Prési-

dent que le Bureau du Groupe XIII (Décoration et ameublement des maisons), comprenant les Classes :

71 — Matériaux et appareils pour construire, décorer et parachever les bâtiments ;

72 — Ameublement ;

73 — Ouvrages du tapissier, bronzes décoratifs ;

74 — Verrerie, cristallerie et céramique, services de table ;

75 — Appareils d'éclairage, appareils de chauffage ;

était composé de :

*Président* ..... MM. FRANTZ-JOURDAIN, architecte-expert,  
159, avenue Malakoff, Paris.

*Vice-Présidents* ..... BRAQUENIÉ (Louis), Tapis, 16, rue Vivienne, Paris.

PÉROL (Ferdinand), Ameublement, 4, faubourg Saint-Antoine, Paris.

PLUMET (Charles), Architecte, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.

SCHWARTZ (Albert), Ingénieur-Constructeur, 76, boulevard de la Villette, Paris.

KOECHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune, Paris.

*Secrétaire* ..... FOLLOT (Paul), Architecte-Décorateur, 19, rue Le Verrier, Paris.

*Trésorier* ..... GUENNE (Georges), Miroitier, 72, rue d'Hauteville, Paris.

Le 28 novembre 1910, M. Frantz-Jourdain, Président, dont l'éclatant mérite fut si apprécié en 1900, à l'Exposition universelle internationale de Paris fit convoquer tous les membres du Groupe XIII à une assemblée plénière au cours de laquelle furent élus les Comités de Classes.

Voici quels furent les résultats du scrutin pour la Classe 73-A dite « Ouvrages du Tapissier ».

*Président* ..... MM. NELSON (Henri), Statuaire-Décorateur.

*Vice-Président* ..... TRÉZEL (Louis), Secrétaire-Rapporteur du Syndicat des Peintres-verriers français, Conseiller général de la Seine.

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <i>Vice-Président</i> ..... | PETITJEAN (Joseph), Président de la Chambre syndicale de la Tenture et Décoration, Conseiller municipal de Paris. |
| <i>Trésorier</i> .....      | BAUVE (Léon), Trésorier de la Chambre syndicale de la Literie.  |
| <i>Secrétaire</i> .....     | COLLET (Georges), Secrétaire de l'Union des ouvriers d'art.   |
| <i>Architecte</i> .....     | COLLIN (André), Architecte du Gouvernement. Architecte en chef des monuments historiques.                         |

---

Certes il n'était pas permis de s'abandonner aux douceurs du farniente ; il ne fallait pas perdre une minute et, sous l'heureuse direction et l'indiscutable compétence de M. le Président Frantz-Jourdain qui, jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, nous a réunis régulièrement tous les quinze jours au Pavillon de Marsan (Union des Arts décoratifs), nous nous mettions en campagne pour le bon combat et nous lancions à plusieurs centaines, tant à Paris qu'en province, après communication au Président du Groupe XIII, le pressant appel suivant, visé au préalable par le Comité d'organisation :

« Monsieur et cher Confrère,

« Une Exposition internationale des industries et du travail s'ouvrira au mois d'avril prochain à Turin en commémoration du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume d'Italie.

« Sur l'invitation du Gouvernement italien, le Gouvernement de la République française a décidé d'y participer officiellement ; à cet effet, il a nommé, en qualité de Commissaire général, M. Stéphane Derville, Président du Conseil d'administration des chemins de fer du P.-L.-M., Régent de la Banque de France et ancien Directeur adjoint de l'Exposition universelle de 1900 ; il a en outre désigné, comme Commissaire général adjoint, M. Pralon, Consul général de France à Turin.

« Le Comité français des Expositions à l'étranger a été chargé de recruter, d'admettre et d'installer les exposants sous la direction et le contrôle du Commissaire général. Le Conseil de direction du Comité français a confié la présidence du Comité d'organisation de la Section française à M. Bellan, l'un de ses Vice-Présidents.

« Ces choix nous sont un sûr garant pour la nouvelle entreprise.

« Dans sa séance du 28 novembre, le Groupe XIII a formé les bureaux de ses Classes et notamment celui de la Classe 73-A, à laquelle vous appartenez.

« Nous ne doutons pas que vous jugiez comme nous que l'ameublement français a un très sérieux intérêt à figurer dignement à cette Exposition et que toutes les industries françaises qui se rattachent à cet art doivent tenir à honneur de démontrer une fois de plus la supériorité de leurs productions.

« Nous venons solliciter votre adhésion qui nous serait extrêmement précieuse pour rehausser l'éclatante manifestation artistique que nous projetons d'organiser et de laquelle nous espérons un succès très fructueux pour notre industrie.

« Nous sommes certains que vous voudrez joindre vos efforts aux nôtres et nous vous demandons de remplir en double les bulletins d'adhésion ci-inclus, de les signer et de les retourner dans le plus bref délai à M. le Président de la Section française, 42, rue du Louvre, à Paris.

« Cette adhésion ne vous engage pas d'une façon ferme ; elle ne deviendra définitive que lorsque vous aurez accepté les conditions qui vous seront indiquées ultérieurement par le Comité d'installation.

« D'autre part, il est essentiel que nous connaissions, avant le 5 janvier prochain, les exposants éventuels ainsi que l'importance probable des emplacements qui leur seraient nécessaires.

« Nous vous prions donc de bien vouloir nous répondre dans le plus bref délai.

« Dans cette attente, veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de notre considération distinguée. »

*Les Vice-Présidents,*  
TRÉZEL, PETITJEAN.

*Le Président,*  
H. NELSON.

*Le Trésorier,*  
Léon BAUVE.

*Le Secrétaire,*  
Georges COLLET.

Le nombre des adhésions fut très minime.

Bien mieux, nous recevions des refus émanant de fabricants qui tous s'excusaient de ne pouvoir se joindre à nous en raison des sacrifices qu'ils s'étaient imposés tout récemment encore pour leur collaboration aux Expositions de Milan, de Bruxelles ou de Buenos-Aires.

Entre temps, M. le Commissaire général nous faisait connaître que le Comité d'admission et d'installation comprenait :

*Président.....* MM. NELSON (Henri), Décorateur, Président de la Classe.

*Membres.....* FOLLOT (Charles), Fabricant de papiers peints, Président honoraire de la Société de protection des enfants du papier peint, premier Vice-Président de la Chambre syndicale des fabricants de papiers peints (Exposant dans la Classe 144).

DESUMEUR (Jules), Fabricant de tapis (Exposant dans la Classe 72).

ZEBAUME (Jules), Ancien Négociant commissionnaire-exportateur (Exposant dans la Classe 73).

Sans se laisser décourager, le Bureau de la Classe, d'accord avec MM. les Membres du Comité d'admission et d'installation décida de prendre toutes les dispositions nécessaires à la recherche et au recrutement des exposants dont on doit solliciter la participation à l'Exposition de Turin.



## **CHAPITRE II**

---

Fonctionnement du Comité d'Admission et d'Installation  
en vue du recrutement,  
de l'admission et de l'installation des Exposants de la classe.

*(Plans, lotissement, budget, décoration générale et particulière,  
transport des marchandises,  
formalités douanières, installations, assurances, gardiennage.)*

---

## **ASPECT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION**

---

## **INAUGURATION**

---





## CHAPITRE II

---

### FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION de la Classe en vue du recrutement, de l'admission et de l'installation des Exposants.

(*Plans, lotissement, décoration générale et particulière, transports des marchandises, formalités douanières, installation, assurances, gardiennage.*)

**L**e m'apparaît comme tout à fait oiseux de faire une allusion même lointaine aux mille et une difficultés auxquelles nous avons pu nous heurter tant pour le recrutement que pour l'installation des exposants de la Classe 73.

J'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce point dans mes considérations générales et dans mes conclusions.

Ce sont là choses inhérentes à la fonction de président et je saisis avec empressement l'occasion de remercier bien sincèrement M. Léon Bauve, trésorier assidu et dévoué, ainsi que M. Georges Collet, l'infatigable secrétaire de la Classe, de leur active et si précieuse collaboration de tous les instants.

Il est évident que la méthode dite « Exposition collective » et qui compte malheureusement de plus en plus de partisans facilite énormément la tâche d'un président.

C'est une manière commode d'annihiler presque la question budgétaire qui

joue un rôle prépondérant dans des manifestations de ce genre devenues aujourd'hui si fréquentes.

Grâce à cette combinaison, on trouve plus facilement des petits exposants qui, n'ayant quelquefois envoyé qu'une photographie ou un dessin, n'en figurent pas moins au catalogue.

Ils viennent grossir le nombre au profit purement fictif de l'organisateur de la Classe, mais au détriment réel du bien général car l'émulation sera toujours un puissant levier, un stimulant très actif et une source de progrès.

La participation effective est d'autant plus appréciable qu'elle est plus onéreuse ; elle est aussi plus difficile à obtenir que ce que l'on a pris l'habitude d'appeler familièrement l'envoi d'une carte de visite.

Je ne suis pas partisan de ces grandes factoreries dont on s'enorgueillit bien à tort car elles présentent le grave inconvénient de supprimer l'effort personnel et je leur préfère de beaucoup le stand particulier, qui est accepté avec moins d'empressement parce que plus coûteux, mais qui a l'avantage de permettre à chacun de présenter chez lui, comme il l'entend et par ses propres moyens, les produits qu'il soumet à l'appréciation des dilettanti et du Jury sans avoir à bénéficier ou à souffrir de toute promiscuité.

La seule obligation pour l'exposant consiste à ne pas s'écartez d'une disposition générale adoptée dans le but de conserver à la classe son homogénéité.

J'ai été très heureux que MM. les membres du Comité d'admission aient bien voulu consentir à me suivre dans cette voie.

Sans sortir du cadre réservé au rapporteur et sans vouloir incriminer personne, j'ai pu, comme Président de la Classe 73, constater combien la classification générale de la Commission exécutive italienne, imposée aux installations de la Section française, a compliqué les choses.

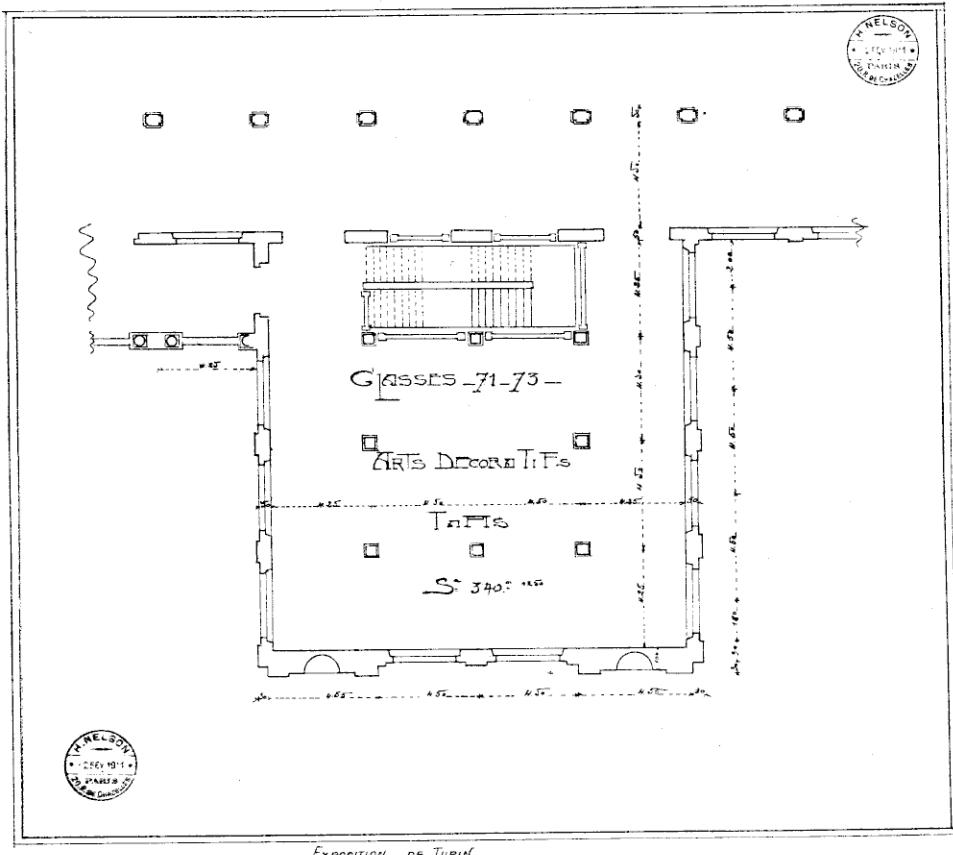
Dans cette nomenclature, le Groupe XIII (Décoration et Ameublement des maisons) est divisé en cinq classes dont une, portant le n° 73, comprend les « ouvrages du tapissier » dont les jours sont comptés.

Le vague de cette dénomination a provoqué beaucoup de troubles et d'hésitations et, je le dis sans amertume, je pourrais citer bon nombre d'exposants qui, après m'avoir envoyé leur adhésion, m'ont brusquement abandonné pour aller soit à l'ameublement, soit aux matériaux et appareils pour construire, décorer et parachever les bâtiments du même groupe, soit encore aux Classes 128, 130 et 131 des industries textiles.

C'est à ces dernières également que se sont ralliés les fabricants de literie de cuivre et de literie proprement dite qui avaient été sollicités particulièrement par M. Bauve.

Primitivement, c'est une des ailes du Palais de la France, en bordure sur le Pô, qui avait été officiellement désignée pour abriter en commun et chacune pour moitié les Classes 71 et 73.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION 23



La nomination de MM. Trézel et Petitjean à la vice-présidence de notre Comité et la présence de M. Charles Folot au Comité d'admission étaient un bon présage qui nous permettait de croire que les peintres verriers et les fabricants de papiers peints se joindraient à nous.

C'est dans cet esprit que M. Trézel adressa à tous ses confrères la circulaire suivante :

3 mars 1911

« Monsieur et cher confrère,

« Vous avez reçu au commencement de l'année une circulaire signée des membres du bureau du Groupe XIII, Classe 73 A., relative à l'Exposition internationale des industries du travail, qui doit s'ouvrir cette année à Turin, en commémoration du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume d'Italie.

« J'ai l'avantage de vous rappeler les termes de cette circulaire où il vous était annoncé que le Gouvernement de la République française avait accueilli l'invitation du Gouvernement italien et décidé d'y participer officiellement.

« J'insiste aussi sur les termes importants de cette communication dans laquelle on vous représentait l'intérêt sérieux qu'il y aurait pour les exposants français à figurer dignement dans cette exposition.

« Depuis le commencement de l'année, époque où vous avez reçu cette circulaire, notre Bureau du Groupe XIII a tout mis en œuvre pour obtenir du Commissariat général un emplacement digne des œuvres qui seraient susceptibles d'être envoyées à Turin.

« Pour les vitraux en particulier, je me suis mis en campagne et je pense que l'emplacement que j'ai pu obtenir, par sa situation, par son éclairage vraiment très beau, rarement obtenu dans les Expositions internationales précédentes et de nature à nous donner pleine satisfaction, contribuera beaucoup à mettre en relief l'art du peintre verrier français.

« Je viens donc faire une démarche pressante auprès de vous, au nom de tous mes collègues, pour vous demander *votre adhésion urgente*. Le temps presse et j'espère que vous voudrez bien l'adresser au plus vite, soit à moi, à mon domicile, 3, rue Trézel-prolongée, Levallois-Perret, soit au président de notre Classe, M. Nelson, 20, rue de Chazelles, Paris.

« Je joins à ma lettre un plan de l'emplacement que j'ai pu obtenir ; vous jugerez par vous-même des qualités d'éclairage et d'exposition qui nous sont offertes, et en outre vous comprendrez facilement, d'après ce plan, que les œuvres exposées seront vues par le public passant dans la Classe 74 (Céramique), qui a bien voulu distraire les fenêtres lui appartenant dans cette partie pour les mettre à notre disposition.

« Les conditions sont elles-mêmes intéressantes ; par suite de démarches pressantes, elles ont été réduites le plus possible et le prix demandé ne dépasse pas 200 francs par mètre superficiel ; encore est-il possible que ce prix soit diminué et qu'une différence soit remise après l'Exposition, si le nombre des exposants nous permet de répartir sur l'ensemble les frais d'installation.

« Dans ces conditions, je fais un dernier et très pressant appel à votre collaboration, et je pense que vous voudrez bien vous joindre à nous pour donner le plus d'éclat possible à l'art français en Italie.

« Dans cette attente, veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le Vice-Président de la Classe 73 A.,*

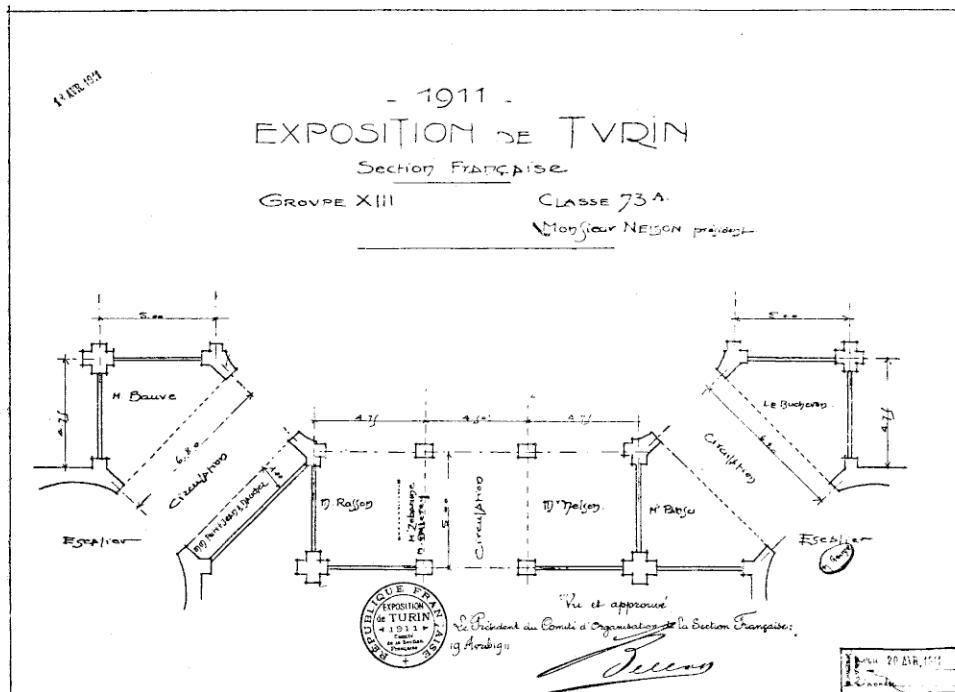
« L. TRÉZEL, Peintre-Verrier,  
« 3, rue Trézel-prolongée, Levallois-Perret (Seine). »

De son côté, M. Petitjean fit une démarche spéciale auprès de ses confrères, mais notre espoir fut déçu, car ni les peintres verriers ni les fabricants de papiers peints n'ont répondu favorablement à notre appel.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION 25

Les premiers se sont cru mieux à leur place à la Classe 71 et les seconds, se conformant à la décision prise par leur Chambre syndicale, nous ont opposé un refus catégorique.

Ces défections successives me font attacher plus de prix à la participation des artistes et des industriels qui me sont restés fidèles et dont nous allions commencer l'installation lorsqu'on nous notifia que la Classe 71 avait reçu une telle avalanche de tableaux que nous devions lui céder notre place.



Peut-être y a-t-il eu là un peu de favoritisme confraternel qui n'a pas été sans nuire au recrutement de nos exposants.

Tout était à refaire ; ce n'est qu'après bien des sollicitations et des instances de toute nature que nous avons enfin été officiellement autorisés à porter nos peintures au centre du Palais devant le Salon d'honneur.

N'ayant obtenu un emplacement qu'au dernier moment, la classe 73 ne pouvait espérer être prête à l'heure que grâce à un miracle, et ce miracle s'est accompli.

Je serais un ingrat si je n'adressais pas une mention spéciale à M. André Collin, Architecte en chef des monuments historiques qui, de concert avec M. Collet, secrétaire de la Classe, a fait, au milieu de ce désarroi, surgir du chaos un aménagement général et les projets de lotissement des stands particuliers.

Nous étions en avril, à un mois de l'ouverture, l'équilibre de notre budget qui était notre préoccupation constante fut rapidement établi.

La redevance des classes, comprenant la superficie proprement dite, les frais de gardiennage général, d'emmagasinage et d'assurance des caisses vides ainsi que la manutention pour les colis non encombrants et n'excédant pas 1 500 kilos, avait été fixée par le Comité d'organisation à 65 francs le mètre carré brut ; mais il fallait prévoir les chemins dits obligatoires, les baies de communication, les cloisons séparatives, leur recouvrement et leur décoration ainsi que les planchers qui restaient entièrement à la charge de la Classe pour être remboursés à frais communs.

Dans ces conditions, le prix du mètre superficiel fut prévu à 200 francs et la surface murale calculée sur un prix moyen de 150 francs le mètre.

Je sais par expérience les gros sacrifices pécuniaires que les exposants de la Classe 73 ont dû consentir pour être prêts à l'heure. Je les ai vus à l'œuvre, j'ai vu ce qu'ils ont réalisé.

Les marchandises et les matériaux, qui n'ont pas pu, hélas ! profiter des bienfaits de la Tessera, ont été expédiés en grande vitesse par « direttissimi » ; les ouvriers furent envoyés à grands frais de Paris car il ne fallait plus compter sur les entrepreneurs de Turin surmenés et qui pouvaient à peine achever les travaux commandés par des classes plus favorisées.

Il faut avoir vécu ces heures de fièvre pendant lesquelles on sentait que la « furia francesa » ne laisse jamais échapper une occasion de se manifester et que tous les intéressés s'attachaient à prouver que, comme le disait Napoléon I<sup>e</sup>, le mot « impossible » n'est pas français.

Nous nous sommes fait un plaisir de nous occuper de l'emballage, de l'expédition des marchandises et de l'installation d'un artiste décorateur admis dans notre classe conformément aux termes de la circulaire suivante :

« Mon cher Confrère,

« Voici les conditions faites aux artistes Décorateurs désirant prendre part à l'Exposition de Turin :

« 1<sup>o</sup> Sur la demande de M. Carnot, une somme de 40 000 francs a été mise par un vote du Parlement à la disposition de l'Union Centrale des Arts Décoratifs pour aider à la présentation et à la participation des artistes et artisans créateurs. Une salle fermée de 12 m. × 12 m. sera édifiée par les soins de M. Plumet sous la grande coupole centrale de la section française. Alentour se grouperont quelques vitrines murales. A l'intérieur, on tentera de réunir harmonieusement les œuvres modernes choisies parmi les plus remarquables.

Une sélection rigoureuse s'imposera donc et le nombre des artistes reçus sera forcément limité.

*FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION* 27

« 2<sup>o</sup> Une somme de 20 000 francs est mise à la disposition du Groupe XIII pour aider à la participation des artistes et artisans créateurs dans les classes de ce groupe, savoir :

Cl. 71. — Matériaux pour construire, décorer et parachever les bâtiments.  
*Président : M. NARJOUX.*

Cl. 72. — Ameublement. *Président : M. JÉMONT.*

Cl. 73a. — Ouvrages du tapissier. *Président : M. NELSON.*

Cl. 73b. — Bronzes décoratifs. *Président : M. J. SUSSE.*

Cl. 74. — Verrerie, cristallerie et céramique. Services de table.  
*Président : M. LŒBNITZ.*

Cl. 75. — Appareils d'éclairage et de chauffage. *Président : M. GRANGÉ.*

Les artistes désirant être dégrevés des frais d'emplacement, d'emballage et peut-être de transport (selon le nombre et l'importance totale des envois) devront déposer leurs œuvres au Grand Palais, Porte C, à l'angle du Cours-la-Reine et de l'avenue Alexandre III, les 13 et 14 avril, de 10 heures à 5 heures.

Le Jury sera composé de :

M. le Commissaire général.

Le représentant du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Le Président de la Société des Artistes français.

Le Président de la Société Nationale des Beaux-Arts.

Le Président du Salon d'Automne.

Le Président de la Société des Artistes Indépendants.

Le Conservateur du Musée des Arts décoratifs.

Le Président de la Société des Artistes Décorateurs.

Le Président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs.

Le Président de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.

M. Roger Marx, inspecteur général des Beaux-Arts.

M. Bonnier, chef des services d'architecture de la Ville.

Le Président du Groupe XIII.

Les cinq présidents de classe du Groupe assistés chacun d'un artisan spécialiste.

Ce jury fera le choix et l'attribution des œuvres aux différentes classes.

Les intéressés seront informés dans le plus bref délai du résultat en ce qui les concerne.

NOTA. — Dans tous les cas, si l'auteur d'un envoi est patenté, il devra, se conformant à la tradition du Comité Français des Expositions à l'Etranger, être d'autre part exposant dans sa classe en y prenant un emplacement, si modeste soit-il. Sinon il ne pourra bénéficier pour ses œuvres d'art admises à l'avantage de la gratuité.

Dans l'espoir que vous tiendrez à honneur de tenter, dans ces conditions, de nous aider à représenter brillamment l'Art français à Turin, je vous assure, mon cher Confrère, de mes sentiments dévoués.

*Le Président du Groupe XIII :*  
Frantz JOURDAIN.

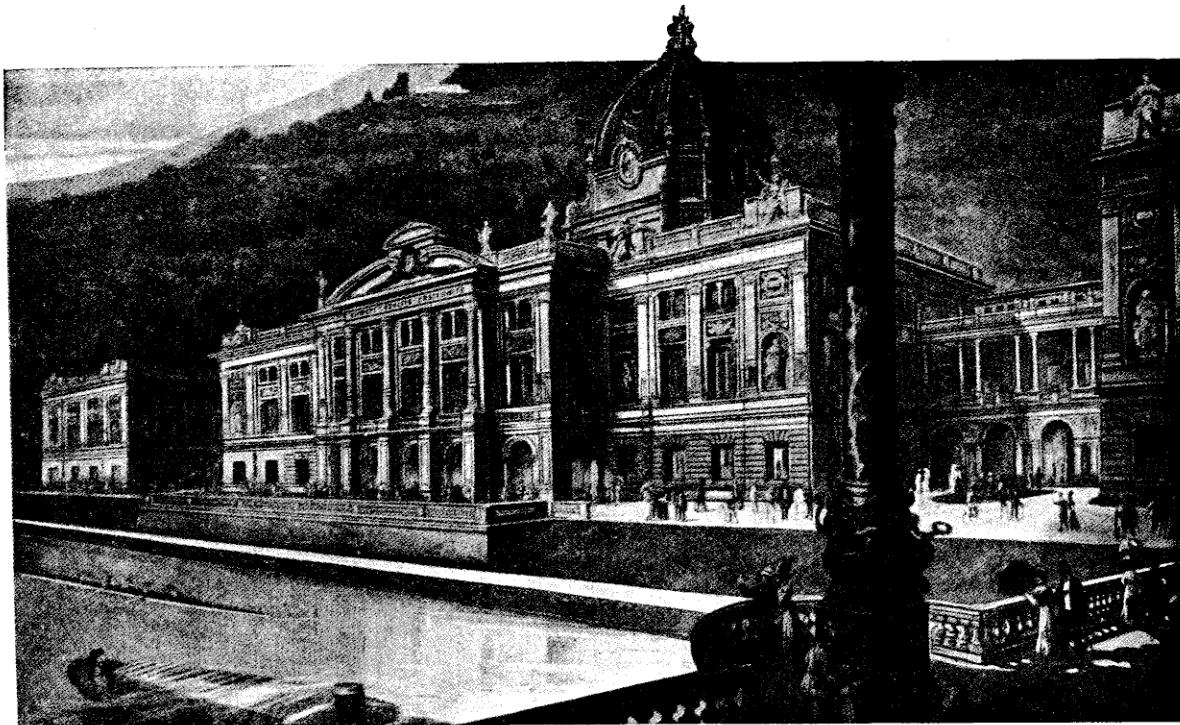
*Le Secrétaire :*  
Paul FOLLOT.

*Ci-joint une demande d'admission que vous voudrez bien remplir en double exemplaire. Vous voudrez bien m'envoyer l'un et joindre l'autre à vos œuvres au moment où vous en effectuerez le dépôt.*

Il va sans dire que, pendant toute la durée de l'organisation de notre classe, nous nous sommes attachés à ne rien laisser dans l'ombre et à porter à la connaissance des intéressés, soit par lettres, soit aussi et surtout par des visites personnelles, toutes les instructions relatives tant aux facilités de transports et de circulation consenties sur les chemins de fer français et italiens qu'à la manutention des colis encombrants ainsi que les offres qui nous étaient faites par les expéditeurs ou par les assureurs dont le choix pour les exposants était facultatif.

Les formalités douanières ne soulevèrent aucun incident et furent effectuées avec une très grande rapidité ; malheureusement, je dois signaler à la gare de triage de Turin ainsi qu'à la gare même de l'Exposition un encombrement qui a causé des retards assez sérieux et dispendieux dans la délivrance des caisses.





Palais de la France.

## ASPECT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'ANCIENNE capitale du royaume de Sardaigne, devenue première capitale du royaume d'Italie en 1861 a convié les nations à une grande exposition internationale.

Cinquante ans se sont écoulés depuis que Turin convoqua l'assemblée nationale qui déclara Victor-Emmanuel II, premier roi d'Italie ; c'est à cette époque que commence sa marche ascensionnelle et le développement des arts, du commerce et des industries que doit sanctionner l'Exposition Internationale des industries et du travail établie dans le parc du Valentino et ses alentours.

Sa situation pittoresque, l'admirable décor naturel de ses collines et les eaux calmes du Pô en font un endroit idéal.

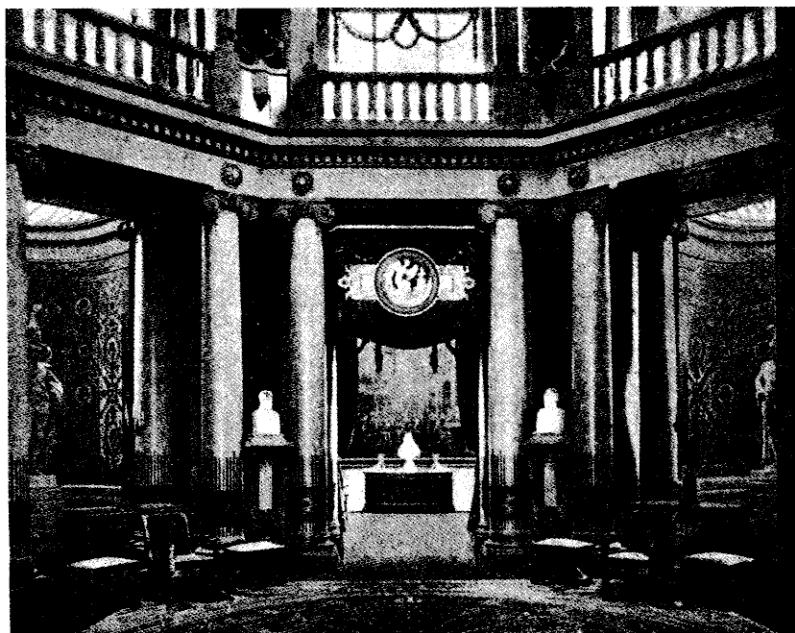
Les plus intéressantes attractions sont le Château, le Jardin botanique, le Bourg, le Château du moyen âge, le Pont monumental si hardiment jeté sur le fleuve ainsi que ses belles places ornées de statues.

Je ne puis me défendre de m'incliner avec respect devant celle du patriote italien Giuseppe Garibaldi qui, n'écoutant que les inspirations de son grand cœur, s'empressa de tendre la main au peuple français dans sa détresse.



Cette Exposition Internationale, décidée en février 1907, s'est ouverte en mai 1911 sous le patronage de S. M. le Roi Victor-Emmanuel et sous la présidence du sénateur Tommaso Villa qui fut le brillant organisateur à Paris de la section italienne en 1889 et 1900.





Salon d'honneur.

## INAUGURATION DE LA SECTION FRANÇAISE

L'ENTRÉE principale est située sur le cours Vittorio Emanuele II tout près du pont Umberto I<sup>er</sup> dans la partie la plus ancienne du parc dont la beauté particulière des promenades, l'illusion féerique des riantes perspectives, le charme délicieux des bosquets et le château d'eau adossé à la colline haute de 80 mètres sont bien faits pour fasciner et séduire immédiatement les visiteurs.

La Section française a été installée dans un palais magnifique de 193 mètres de longueur dont la partie centrale comprend un grand salon d'honneur sous une coupole de 50 mètres de hauteur ; c'est à cet emplacement, d'où rayonnent les galeries de la section que la Classe 73 du Groupe XIII put enfin se caser après des péripéties sans nombre.

M. Alfred Massé, ministre français du Commerce et de l'Industrie, a procédé le 21 mai 1911 à l'inauguration de la Section française en présence de S. A. R.

la princesse Lœtitia et de S. E. M. Nitti, ministre italien de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, auxquels s'était joint un nombreux et brillant cortège d'invités.

M. Stéphane Dervillé, Commissaire général du Gouvernement français, glorifia en quelques mots le goût affiné qui est comme l'auréole et le patrimoine incontesté de notre race, puis il souhaita la bienvenue à ses hôtes au seuil de ce véritable salon d'honneur paré, comme aux jours d'anniversaires, des précieuses reliques des jours passés.

M. Nitti prit ensuite la parole pour remercier le Gouvernement français de la participation imposante qu'il a apportée à l'Exposition.

M. le Ministre du Commerce synthétisa de façon éloquente la fierté et la joie avec lesquelles les Français, soucieux de confronter loyalement et fraternellement les produits de leur effort national avec ceux de l'Italie et de toutes les grandes industries du monde, ont pris plaisir, une fois encore, à les soumettre au jugement impartial de l'opinion étrangère et déclara ouverte la Section française de l'Exposition de Turin.

M. le Ministre du Commerce et M. le Commissaire général du Gouvernement français venaient à peine de reconduire la princesse Lœtitia jusqu'à sa voiture, lorsque l'annonce de la mort tragique de M. Berteaux, Ministre de la Guerre, et des blessures graves de M. Monis, Président du Conseil, se répandit, jetant sa note sombre dans tous les groupes.

M. Dervillé, d'accord avec M. Massé, tint, en présence de cette terrifiante nouvelle, à interrompre, en signe de deuil national, la cérémonie de l'inauguration de la Section française qui a été fermée immédiatement et dont les pavillons ont été mis en berne.

L'assistance s'est alors séparée sous le coup de la plus douloureuse impression.



### CHAPITRE III

---

Considérations générales sur les "Ouvrages du Tapissier".

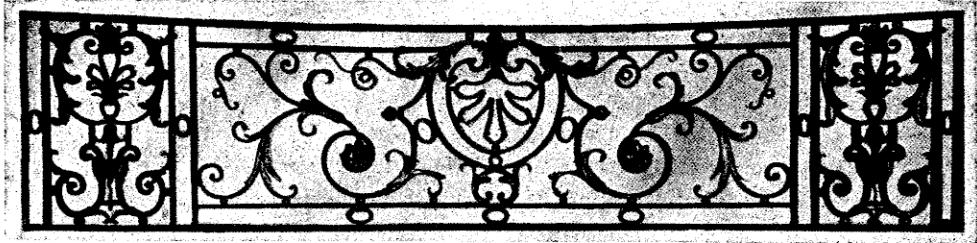
Etat actuel de cette industrie en France et à l'étranger.

---

Description, Étude technique et statistique de la Classe 73  
dans la Section Française.

---





### CHAPITRE III

---

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES "OUVRAGES DU TAPISSIER"

Etat actuel de cette industrie en France et à l'Etranger.

**D**ès la plus haute antiquité on savait, par la combinaison de fils de différentes couleurs, produire des tissus imitant la peinture qui ont été utilisés soit comme tapisseries, pour la décoration des murs, soit comme tapis, pour couvrir le parquet des appartements.

Les premiers tapis furent des tresses de jonc et de paille qui nous viennent encore actuellement du Levant.

Les Chaldéens, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Phéniciens étaient célèbres par leur habileté à fabriquer des tapisseries que recherchèrent long-temps la Grèce et Rome.

L'usage de pièces de cuir ou de tissus souples et mobiles pour les tentures et rideaux et celui d'étoffes ornées de dessins brodés, imprimés et même dorés pour la fabrication desquelles on employa d'abord le lin et le coton et ensuite la laine et la soie, remonte également aux temps anciens.

Les tapis étaient objets de luxe dont on augmenta encore la valeur en tissant ces dessins de grandeur naturelle aux couleurs les plus vives.

Dès les premiers siècles du moyen âge, on voit les tapisseries employées à

la décoration de quelques églises, notamment à l'abbaye de Saint-Denis.

Au XI<sup>e</sup> siècle, les tisseurs anglais ne le cédaient à personne pour l'adresse et le goût.

Le chef-d'œuvre du moyen âge est la fameuse broderie dite « tapisserie de Bayeux » qui représente la conquête de l'Angleterre par les Normands et fut exécutée par la reine Mathilde.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, après le retour des croisades, l'emploi des tapisseries se propagea et s'introduisit dans les châteaux.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les manufactures des tapisseries des Flandres, déjà renommées au XII<sup>e</sup> siècle, prirent un très grand développement. La fabrication pénétra ensuite en Allemagne et en France.

Elles arrivèrent à la perfection au XV<sup>e</sup> siècle ; Arras devint le centre de la fabrication des tapisseries de haute lice et cette industrie y acquit une telle réputation que, longtemps encore après sa disparition, on continua à désigner du nom italien « Arazzi » (ouvrages d'Arras) toutes les productions des fabriques flamandes.

A Florence, à Mantoue furent créées des fabriques d'arazzi.

Les plus grands artistes de cette époque ne dédaignèrent pas de dessiner des cartons pour les tisseurs de tapis et Raphaël lui-même, à la demande de Léon X, en exécuta d'après lesquels des tapisseries furent tissées.

François I<sup>r</sup> fit venir de Flandre et d'Italie quelques maîtres tapissiers et établit à Fontainebleau une fabrique de tapisseries de haute lice.

En 1597, des tapisseries furent établies par Henri IV à Paris dans la maison occupée aujourd'hui par le Lycée Charlemagne.

Louis XIII établit à Chaillot la manufacture de la « Savonnerie ».

Louis XIV réorganisa l'ancienne fabrique d'Aubusson ; il fonda les fameux établissements de Beauvais et la manufacture des meubles de la couronne dans une maison ayant appartenu à la famille Gobelin, teinturiers alors en grand renom.

Colbert plaça les « Gobelins » sous la direction de Charles Le Brun, premier peintre du Roi, et les cartons qui servirent à la fabrication de ses magnifiques productions furent successivement l'œuvre des Lesueur, des Van der Meulen, des Mignard et, plus tard, des David, des Gérard, des Gros, des Carle Vernet, des Girodet, des Guérin et tutti quanti.

Les tapisseries connues sous le nom de « Savonnerie » tiré du lieu où elles se fabriquaient n'étaient guère qu'une contrefaçon des tapisseries des Gobelins.

En 1826, la liste civile acheta la manufacture de la Savonnerie et la réunit à celle des Gobelins.

En Italie, l'importante manufacture de Florence, dont la dernière production est la belle tenture des « Quatre parties du monde » d'après Jean Sagrestani, a disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle alors que celles de Rome, de Turin et de Naples ont subsisté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

On distingue trois genres de tapisseries bien différentes : la tapisserie de haute lice, celle de basse lice et la tapisserie à l'aiguille qui se fait sur canevas uni, tissé à fil simple ou sur canevas Pénélope, où les fils sont réunis deux à deux.

Aubusson, Abbeville, Tourcoing, Amiens et Roubaix sont en France les plus grands centres de l'industrie du tapis.

Depuis qu'on a cessé de décorer les murs avec les cuirs et les toiles cirées on les a généralement remplacés par des papiers peints, et, dans les habitations somptueuses, par des tentures en étoffes de laine, de coton ou de soie telles que ces brocarts, ces lampas, ces damas, ces brocatelles, ces droguets, ces gros de Naples et de Tours dont il m'est interdit de parler sous peine de m'exposer à froisser la classification turinaise.

N'est-il pas entendu, en effet, que ces brochés de Philippe de la Salle qui font l'admiration du monde entier et qui sont à si juste titre l'orgueil de la fabrication française, que ces velours de soie ou de laine unis, façonnés, épingleés, jaspés ou frappés, ces velours de Gênes aussi, ces failles, ces satins, ces gourgourans, ces taffetas et ces moires, que ces cretonnes et ces toiles de Jouy employées quotidiennement par l'ouvrier tapissier ne doivent pas, ô incohérence ! figurer dans la classe dite « Ouvrages du tapissier ».

Au reste, le tapissier n'est plus, comme il le fut autrefois, l'industriel qui tisse des tapisseries et des étoffes d'ameublement ou le marchand qui en fait le commerce, et nous n'appelons plus ainsi que l'ouvrier décorateur qui adapte ces tissus à leurs usages divers.

L'ébéniste ou le menuisier en sièges lui remet la carcasse des objets qu'il garnit et recouvre avec plus ou moins de richesse ; c'est lui qui fixe les tapis, façonne et pose les rideaux de nos fenêtres et de nos lits, qui accroche les glaces, pend les tableaux, les cuivres et les bronzes ; en un mot, son travail consiste à contribuer à l'aménagement d'un intérieur ou à l'ornementation d'une salle ; c'est lui encore qui nous procure la majeure partie de notre confortable moderne et le luxe de nos riches demeures.

Les grands tapissiers figurent maintenant parmi les principaux représentants de l'art industriel. Ils s'élèvent à la supériorité dans leur profession lorsque, à l'étude des modèles anciens, à la connaissance approfondie des styles, ils joignent le goût personnel, le sentiment de la convenance et de l'harmonie dans le dessin des meubles, dans le choix des étoffes et l'assortiment des nuances.

Ils ont pour s'instruire, se perfectionner ou s'inspirer nos musées rétrospectifs, des ouvrages techniques où il est traité des diverses parties de l'ameublement et une école professionnelle spéciale.

L'Ecole Boule doit être, pour nos ouvriers du meuble, ce que fut la manufacture des Gobelins lorsque le peintre Le Brun y annexa aux ateliers de tissage d'autres ateliers où se fabriquaient sous son inspiration le riche mobilier des palais royaux.

C'est de cette époque que date la transformation du métier de tapissier ;

les fauteuils et autres sièges rembourrés commencèrent seulement alors à être en usage ; jusque-là on s'était contenté de disposer sur le bois de leur dossier et sur leur fond une pièce d'étoffe appelée « banquier » et des coussins auxquels on donnait le nom de « carreaux ». Quant aux canapés, aux sofas, aux ottomanes et aux divans, ils ne furent inventés qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

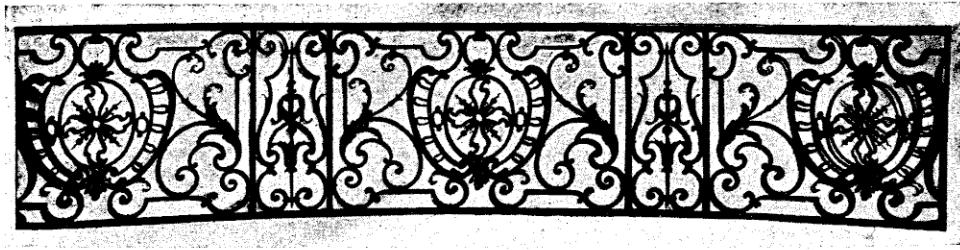
L'ouvrier appelé à garnir ces meubles fut tout naturellement le tapissier.

Dans la boutique que tenait maître Jean Poquelin, qui avait le brevet de valet de chambre tapissier du roi et dont Molière tint à s'assurer la survie, ne figuraient sans doute que des tapisseries, des baldaquins, des courtes-pointes, des coussins, etc.

Un siècle plus tard, les tapissiers tenaient, comme aujourd'hui, un assortiment de meubles ou en confectionnaient sur commande, tandis que la tapisserie proprement dite était devenue pour eux l'objet d'un moindre débit; dans les riches hôtels, on préférait les boiseries aux tentures de France, d'Italie, de Flandre ou d'Orient, et dans les logis bourgeois, le papier peint nouvellement inventé tenait lieu des coûteuses étoffes dont la mode, après être revenue pendant quelques années, tend à disparaître de plus en plus.

Si les tapissiers français ou étrangers n'avaient pas trouvé dans le meuble garni ou capitonné une nouvelle branche d'industrie, ils auraient fait de bien tristes affaires.





## DESCRIPTION

Étude technique et statistique de la Classe 73 dans la Section Française.

### LÉON BAUVE

6, rue du Sentier, à Paris.

Usines à Ivry-Port (Seine).

Fabrique de couvre-pieds et d'édredons piqués, couvre-lits, coussins,  
literie en duvet végétal.

### GRAND PRIX

M. Léon Bauve expose des couvre-lits, des édredons piqués et des coussins.

Sa grande vitrine, d'un caractère très original avec son éclairage électrique, contient des dessus de coussins, imprimés à la planche, personnifiant les provinces françaises par la représentation sur chacun d'eux d'un paysage et d'une scène de la vie de ces provinces : Alsace, Provence, Bretagne, Navarre, etc., disposés de façon à former frise.

Nous y voyons aussi des édredons piqués à la main et à la machine, avec ou sans broderies et dentelles, en satin soie, en marceline ou en taffetas, des couvre-lits en damas de soie tissé en 2 m. 40 de large d'une seule pièce, des coussins en broderies, en application ou en dentelle.

On y remarque un couvre-lit en dentelle véritable exécutée d'une seule laize de 2 m. 40 avec applications de broderie à la main, genre ancien.

La Maison Léon Bauve, fondée en 1894, a ses usines et ses ateliers avec force motrice, vapeur et électricité à Ivry-Port (Seine) où elle occupe 300 ouvriers ou ouvrières.

Elle reçoit directement de leurs pays d'origine toutes ses matières premières (coton, laine, duvet, kapok) qui sont nettoyées, épurées et préparées dans l'une des deux usines d'Ivry.

La Maison Léon Bauve fabrique tous les genres, du plus ordinaire au plus cher, en tissus cotonnade unis et imprimés jusqu'aux soieries les plus riches, unies, imprimées, brochées ou brodées.

Sa production moyenne est de 600 couvre-pieds par jour.

---

### MATHIEU GALLEREY

2, rue de la Roquette, à Paris.

Décorateur, Dessinateur, Fabricant.

### MÉDAILLE D'ARGENT

M. Mathieu GALLEREY nous montre une salle à manger en chêne naturel à jolies mailles avec décoration de lierre traitée en style moderne calme, dénué de toute prétention, aux formes pleines, souples et pures.

Au premier examen, ce genre de mobilier d'aspect clair, propret et d'un heureux effet semble ne devoir trouver place que dans une maison de campagne.

Certes, les meubles sont d'une très grande simplicité et presque dépourvus de sculpture, mais ils sont robustes et leurs proportions en sont justes.

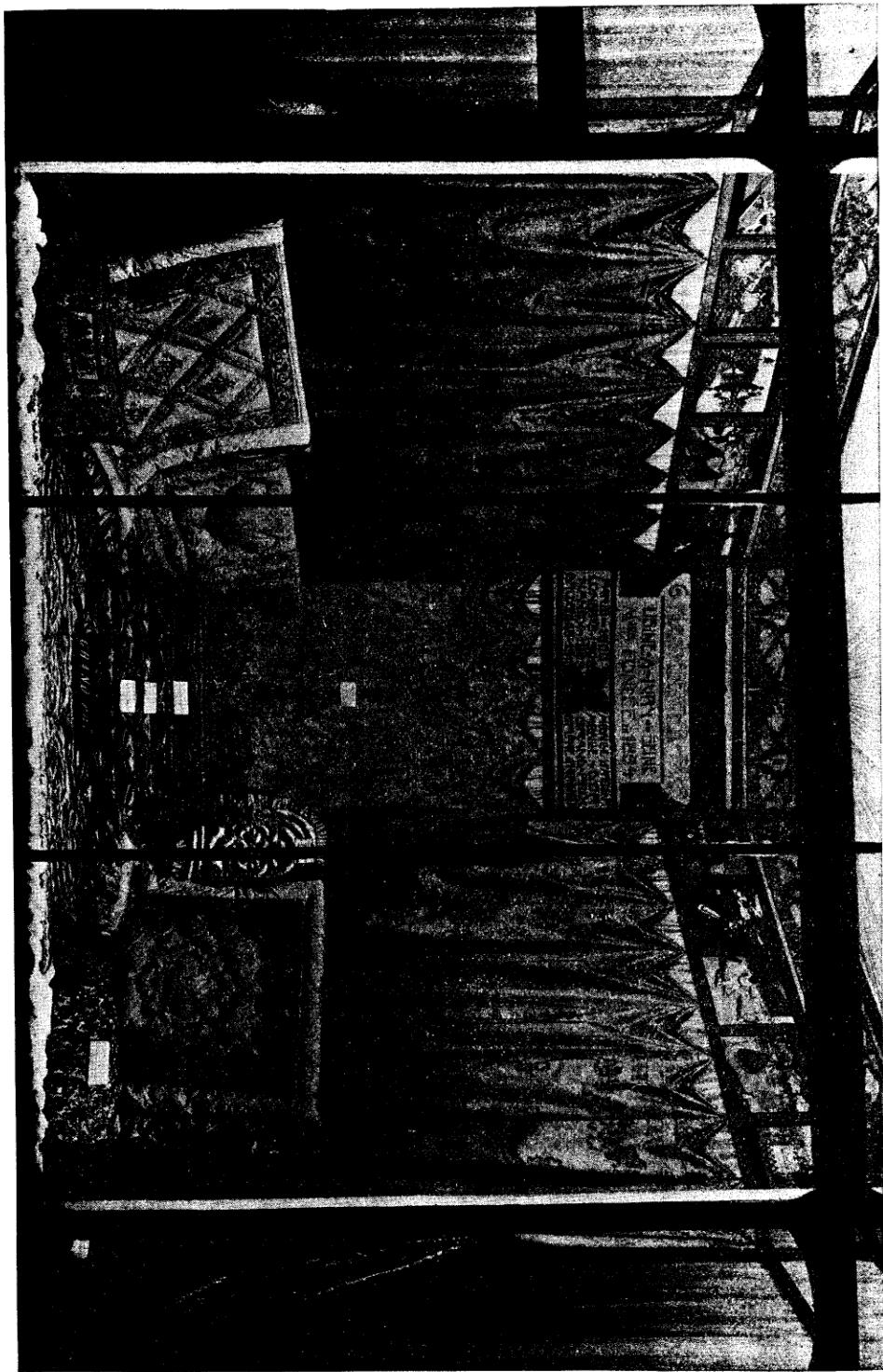
Peut-être aussi pourra-t-on songer aux personnes qui sont dans la même nécessité de se meubler que celles favorisées par la fortune et qui apprécieront cette fabrication non pas rudimentaire mais solide à laquelle le petit point de couleur des vitraux des portes vient donner de la richesse.

Il est indéniable que cet ensemble a été conçu avec une attention réfléchie et sincère suivant les lois les plus strictes de la raison et du bon goût et qu'en dessinant ses meubles l'artiste s'est efforcé de les rendre économiques.

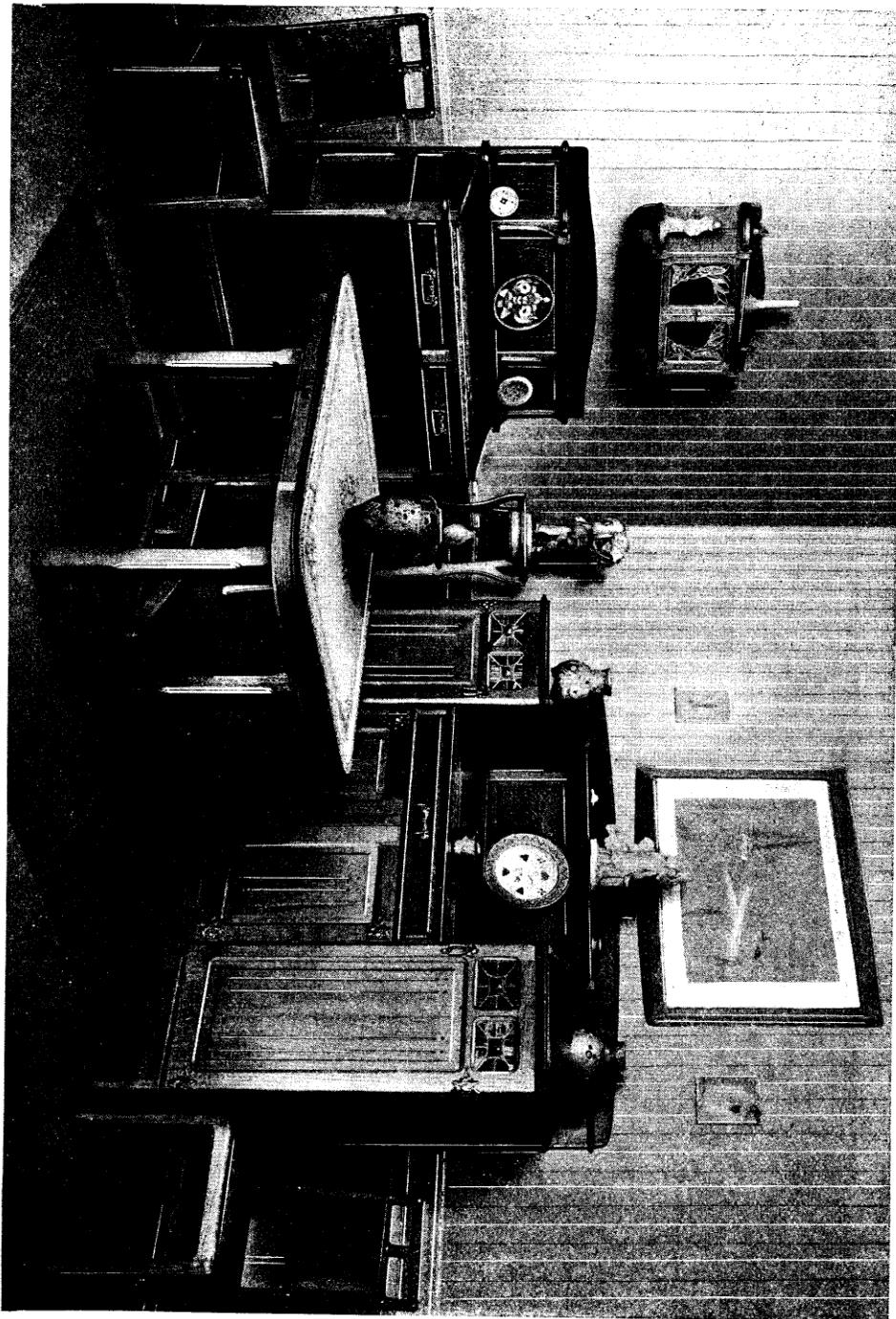
Cette préoccupation est tout entière à la louange de M. Mathieu Gallerey; la pièce était agrémentée de plats en cuivre repoussé ou en étain dont celui à vagues et poissons stylisés est bien décoratif.

---

Stand de la Maison Léon Bauve.



**Stand de la Maison Mathieu Gallerey.**



**L. GEORGE ET C<sup>ie</sup>**

38, rue du Plat, à Lyon.

Usines, 32, rue de la Quarantaine, à Lyon (Rhône).

Manufacture de ressorts élastiques perfectionnés pour l'ameublement.

Marque « A l'Étoile ».

**MÉDAILLE D'ARGENT**

La vitrine de MM. L. GEORGE et Cie, renferme des ressorts élastiques pour meubles, sommiers, garnitures d'automobiles et coussins d'automobiles qui se recommandent autant par la perfection de leur fabrication que par la qualité supérieure des aciers employés et qui, au point de vue technique, donnent plus de souplesse avec des garnitures plus légères.

Dans l'ameublement, il ne saurait y avoir de petits côtés et les matières premières doivent être l'objet d'un choix judicieux.

MM. L. George et Cie, dont la production annuelle varie entre 600 et 700 tonnes, possèdent, dans une forge française, un atelier qui travaille uniquement pour eux; ils peuvent ainsi suivre l'acier depuis sa coulée jusqu'au moment où il est réduit en fil par la tréfilerie et, par une fabrication entièrement à la main et sur moules très étudiés, faire rendre toujours la même hauteur à l'acier dont on connaît cependant l'irrégularité.

Les ressorts de MM. L. George et Cie diffèrent de ceux produits aussi bien en France qu'à l'étranger par ce qu'ils ont moins de spires avec un acier plus fin; les autres fabricants, au contraire, dont aucun d'ailleurs ne figurait à l'Exposition de Turin, s'appliquent à donner de la souplesse avec des aciers doux et un très grand nombre de tours.

Cela les rend plus lourds et provoque un bruit de ferraille dans les garnitures de sièges et de sommiers qui ne se produit pas avec les ressorts de MM. George et Cie.

---

**ERNEST GUGENHEIM**

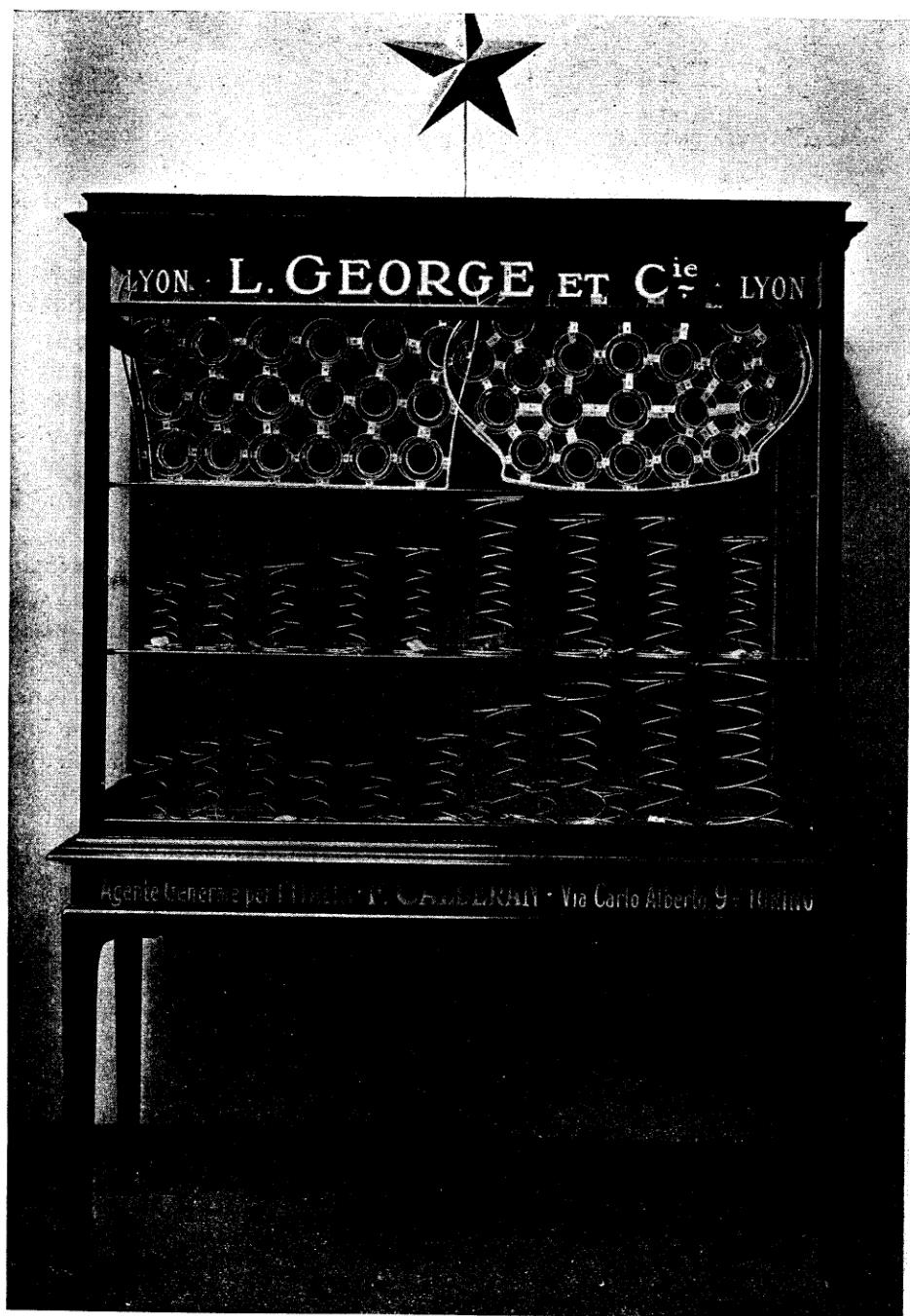
8 &amp; 10, rue de Rivoli, à Paris.

Directeur-Gérant de la Société « Au Bûcheron ».

Grands magasins d'ameublement.

**MÉDAILLE D'ARGENT**

Le stand occupé par la Maison « Au Bûcheron » représente une chambre à coupler complète du plus gracieux effet qui attire et retient les regards tant par l'importance et l'indiscutable valeur du mobilier en lui-même que par le soin apporté dans la disposition des meubles qui la composent.



Vitrine de la Maison L. George et Cie.



Stand de la Maison « Au Bûcheron ».

De lourdes tentures aux teintes chatoyantes contribuent à faire de ce tout un intérieur essentiellement confortable.

Le gros effort de fabrication de cette chambre Louis XVI en acajou et bronzes avec ornements de bois de rose et d'essences diverses ne pouvait passer inaperçu.

Il y avait sur la partie formant avant-corps de l'armoire et sur le petit dossier du lit des panneaux en marqueterie très riche représentant des vues de ruines romaines éclairées et dorées par un beau soleil, délicate et coûteuse attention très remarquée par la haute société italienne.

« Le Bûcheron » qui, il y a une trentaine d'années, débutait bien modestement rue de Rivoli, s'est élevé à pas de géant à la situation qui la classe aujourd'hui parmi les grandes maisons d'ameublement de Paris et, bien qu'exposant pour la première fois, il a obtenu d'emblée une médaille d'argent.

### HENRI NELSON

20, rue de Chazelles, à Paris.

Sculpteur, Statuaire, Décorateur, Fabricant.

Reproductions de meubles anciens, bronzes, fers forgés.

### GRAND PRIX

Je me garderais bien d'émettre une appréciation quelconque sur mon exposition ; le Moi est haïssable, disait Pascal, et je préfère laisser la parole à M. Stéphane Derville, Commissaire général du Gouvernement français, dont on pourra lire la lettre du 23 septembre 1911 publiée à la page 64 de ce Rapport.

Les deux derniers alinéas me permettront de me borner à donner un inventaire détaillé des objets, entièrement fabriqués dans mes ateliers pour l'ameublement et la décoration de mon stand, dont la plupart sont des décorations ou des œuvres originales.

Deux enfants en bronze patiné, traités dans la manière du XVIII<sup>e</sup> siècle ;

Un grand bureau Louis XV en bois de satiné et violette et une bibliothèque Louis XIV en bois de violette ornés l'un et l'autre de bronzes ciselés et dorés au mercure ;

Deux torchères en bois sculpté, dorées suivant les procédés anciens, supportant deux girandoles en bronze ciselé ornées de cristaux ;

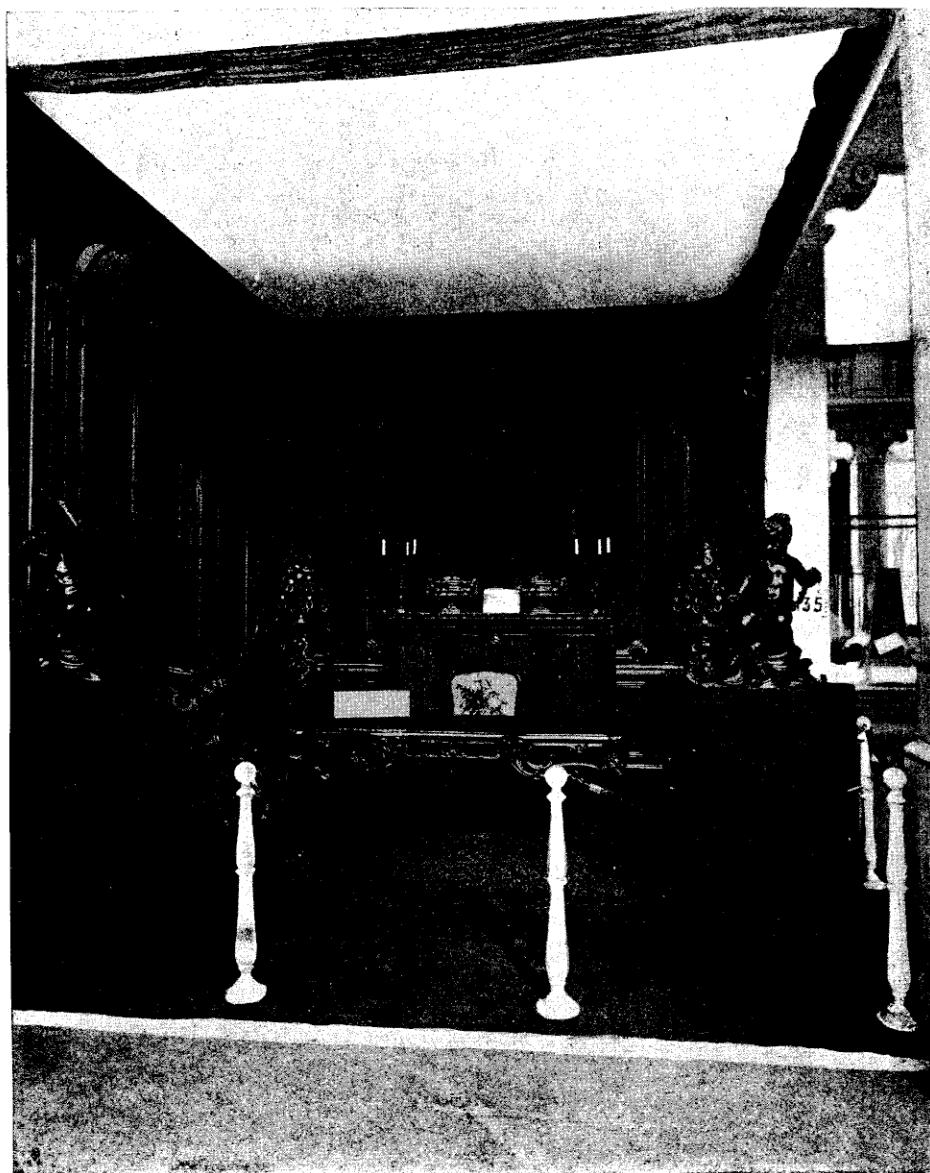
Deux autres girandoles (copies de celles de Meissonnier) ;

Deux vases en marbre vert antique (reproductions fidèles du garde-meuble) ;

L'écran en bois sculpté et doré encadre un tissu broché d'après Philippe de la Salle qui est une des plus belles productions lyonnaises.

Les murs sont revêtus de lambris de chêne avec coins ronds massifs à grands motifs d'attributs sculptés dans la masse, dorés, teintés et encaustiqués.

La grande porte en bronze ciselé et doré est faite sur le principe de celles de la Galerie des glaces du Palais de Versailles.



Stand de la Maison Nelson.



Panneaux Décoratifs de la Maison Jules Pansu.



### JULES PANSU

42, rue du Faubourg Poissonnière,  
59 & 61, rue des Petites-Ecuries, à Paris.  
Usines à Voiron (Isère) et à Saint-Victor-de-Thizy (Loire).

Fabrique d'étoffes pour ameublement.

### DIPLOME D'HONNEUR

La remarquable exposition de M. Jules PANSU témoigne de l'inlassable activité de cette importante Maison qui s'affirme à chaque nouvelle démonstration.

Nous avons admiré notamment le grand panneau décoratif, système Jacquard, d'après Boucher, « Psyché et les Amours », parfaitement exécuté ainsi que les vues des principales villes italiennes: Rome, Naples, Sorrente et Venise en panneaux séparés qui, agréablement réunis en frise, prennent l'aspect d'un panorama.

D'autres œuvres originales, créées de toutes pièces et ingénieusement étudiées, présentent une réelle valeur artistique.

Par ses deux Maisons de Londres et de Berlin, par ses nombreux voyageurs et par ses agents, M. Jules Pansu a des ramifications dans le monde entier.

### PETITJEAN et DAUCHEZ

4 et 6, rue Fabre-d'Eglantine,  
(Place de la Nation), à Paris.

Fabrique de papiers peints à la machine et à la planche.  
Imitation de vieux cuirs de Cordoue, de Malines, etc.

### GRAND PRIX

J'aurais eu grand plaisir à mentionner la beauté de cette exposition, mais je suis obligé de me conformer à la volonté expresse de MM. PETITJEAN et DAUCHEZ qui, pour des raisons que je n'ai pas à apprécier, désirent qu'elle soit purement et simplement indiquée.

Je le regrette d'autant plus que leurs papiers assortis aux cretonnes ainsi que ceux à la machine, au pochoir et à la planche étaient réellement très bien.

Il y avait là aussi une série tout à fait réussie de scènes drôlatiques inspirées par les exploits fameux d'Arlequin, le célèbre bouffon de la Comédie italienne, dont l'habit à pièces multicolores et le sabre de bois ont fait le tour du monde et je suis vraiment désolé d'être forcé de m'abstenir d'en souligner la parfaite exécution.

### EUGÈNE RASSON

16, rue du Mail, à Paris.

*Fabriques à Roubaix (Nord) et à Mouscron (Belgique).*

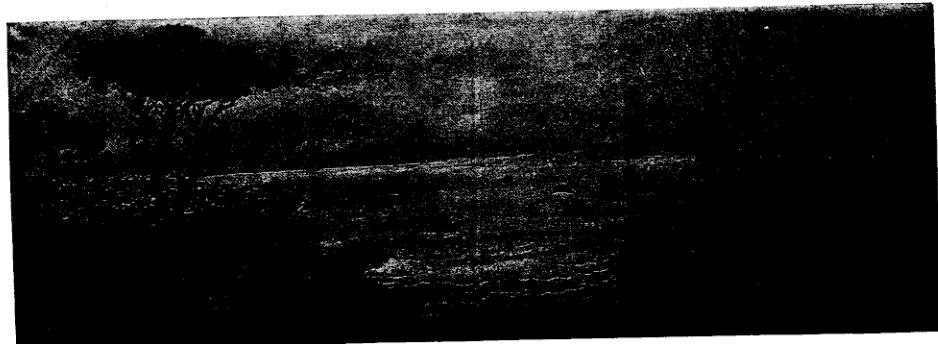
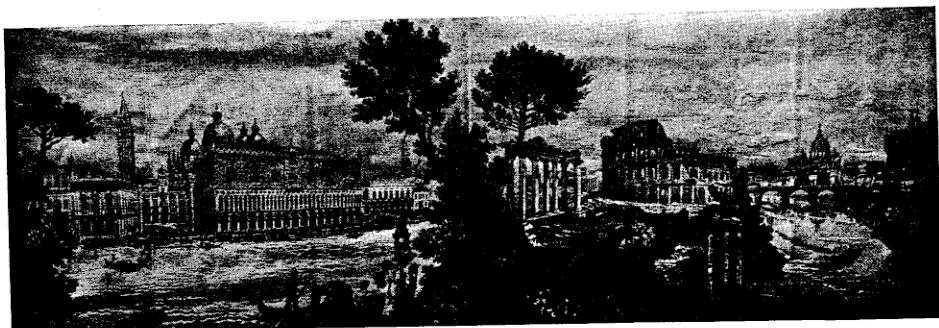
Manufacture de tapis, carpettes et foyers.

### MÉDAILLE D'OR

M. Eugène RASSON, qui ne vend exclusivement qu'en gros, soumet à l'examen des visiteurs une très grande quantité d'articles tout fabriqués tels que moquettes françaises (fins et gros points) en tous genres, en toutes qualités et en tous styles unis et Jacquard ainsi que des foyers et des carpettes.

M. Eugène Rasson, qui a des représentants à l'étranger, fait la commission et l'exportation ; sa maison est devenue très rapidement une des plus importantes manufactures de tapis de France.

Son chiffre d'affaires n'a jamais cessé d'augmenter chaque année depuis la fondation de la Maison en raison directe de la qualité supérieure de ses produits très étudiés comme dessin, comme coloris et comme fini de fabrication qui les font rechercher de plus en plus aussi bien en France qu'à l'étranger.



Panneaux de la Maison Jules Pansu.



Tapis des Grands Magasins de la Place Clichy.

*GROUPE XIII. — CLASSE 73 A***PAUL SCHWAEGERL, AUBRUN & C<sup>ie</sup>**

(Grands Magasins de la PLACE CLICHY)

3, place Clichy, à Paris.

Meubles et tapis.

**GRAND PRIX**

Les grands Magasins de la PLACE CLICHY se sont fait, on le sait, une spécialité pour les mobiliers, l'installation des appartements des hôtels et des villas ; ils ont fourni à l'Exposition de Turin les meubles qui se trouvent au Pavillon de l'Algérie-Tunisie et ils ont exposé dans la Classe 73 un grand nombre de tapis.

C'est dans cette branche spéciale de l'activité commerciale que les grands Magasins de la Place Clichy ont, en vulgarisant les merveilleuses ressources offertes par les productions de l'Orient, acquis une renommée presque mondiale.

En effet, c'est grâce à eux, qui ont joué un rôle très important dans l'histoire de cette industrie, que les beaux tapis, qui semblaient être exclusivement l'apanage des Palais asiatiques et qui, chez nous, étaient si rares et comme réservés aux amateurs particulièrement riches, ont été importés directement de l'Asie Mineure, de la Perse et de l'Inde et offerts à des prix plus modérés qui leur ont permis de pénétrer plus facilement dans des intérieurs plus modestes.

Les grands Magasins de la Place Clichy ont encore entassé un choix incomparable de carpettes françaises, de moquettes, de tapis d'escalier, et de linoléum que l'on admirait comme dans un véritable musée.

**LOUIS TRÉZEL**

3 rue Trézel-prolongée, à Levallois-Perret (Seine).

Peintre-Verrier,

Vitraux, Emaux, Opalines artistiques.

**GRAND PRIX**

M. Louis TRÉZEL, peintre-verrier, expose un vitrail de forme rectangulaire intitulé « les Paons ».

Cette pièce très curieuse et de composition moderne réunit deux procédés d'exécution dans l'art du peintre-verrier (la mosaïque de verre et les émaux).

Les grandes lignes du dessin sont serties de plomb et certains détails (les plumes du paon qui fait la roue, par exemple), sont obtenus par l'application d'émaux translucides.

Les difficultés provenant forcément de l'assemblage de ces deux procédés, au point de vue de la tenue de la décoration, ont été surmontées dans ce vitrail,



et la fraîcheur de l'ensemble jointe aux qualités de dessin en font une œuvre fort appréciable.

M. Louis Trézel a présenté en outre en collaboration avec M. Appert, un autre vitrail ayant pour titre « Les cygnes sur l'étang », « Effet du matin » entièrement fait en verre découpé.

---

### JULES ZEBAUUME

*47, rue Saint-Georges, à Paris.*

Ancien Négociant, Commissionnaire-Exportateur

### HORS CONCOURS

Non participant aux récompenses.  
(Article 16 du règlement du Jury).

M. Jules ZEBAUUME, Membre des Comités d'admission et d'installation de la Classe 73 à Turin, nous offre une fort jolie tapisserie en soie d'Aubusson pour un canapé dit « Marquise » à deux places, tissée sur un dessin dont il est l'éditeur.

Les autres pièces font partie d'un très riche mobilier exécuté sous la direction de M. Jules Zebaume pour un important hôtel particulier de Saint-Pétersbourg auquel les plus grandes maisons d'ébénisterie, de bronzes d'art et d'ameublement, de tapisseries et de tissus ont collaboré.





« La France Maritime » par H. Nelson  
Exécutée en bronze pour le paquebot « France »  
appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique.



## **CHAPITRE IV**

---

Nomination des Jurys de Classe et de Groupe.

---

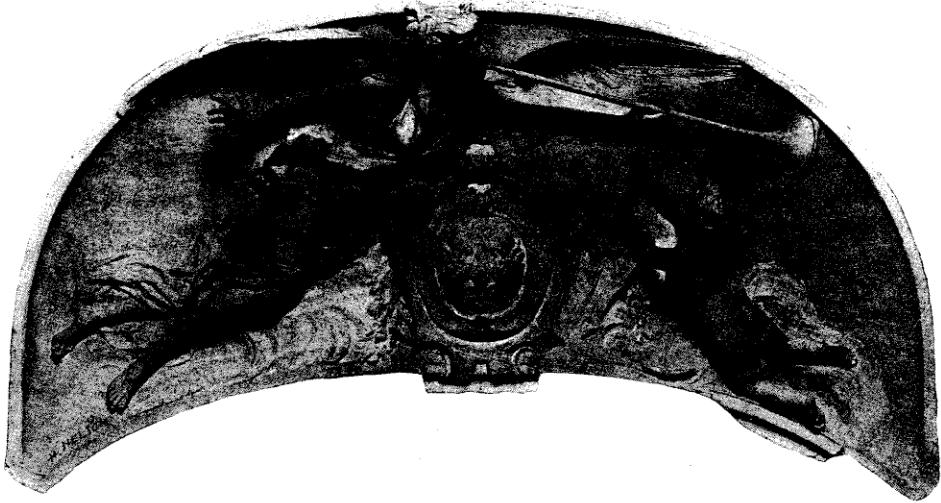
Etat des Récompenses décernées  
aux Exposants de la Classe et à leurs Collaborateurs.

---

Comparaisons de l'ensemble du Palmarès de la Classe  
de la Section Française  
avec celui de la même classe dans les autres nations.

---





## CHAPITRE IV

---

### NOMINATION DES JURY DE CLASSE ET DE GROUPE Opérations du Jury.

*Etat des Récompenses décernées aux Exposants et à leurs Collaborateurs.*

**D**'ACCORD avec M. le Commissaire général du Gouvernement français, le Comité exécutif italien a établi un règlement spécial pour définir le fonctionnement des Jurys ainsi que les dispositions générales de leurs décisions.

Les exposants de la Section française y ont été représentés tant pour le nombre que pour l'attribution des différentes fonctions des Bureaux des divers jurys dans la proportion fixée pour les exposants de la Section italienne.

Le règlement du Jury stipulait que les exposants ayant accepté les fonctions de Jurés ainsi que ceux adjoints au Jury en qualité d'associés ou d'experts seraient « hors concours » pour la classe dans laquelle ils auront instrumenté et que les récompenses consisteraient en diplômes de Grand Prix, diplômes d'honneur, diplômes de Médaille d'or, d'argent, de bronze et diplômes de mention honorable en spécifiant que les récompenses de collaborateurs seraient inférieures d'un degré au moins à celle accordée à l'exposant lui-même.

Dans le Groupe XIII, les Classes 72, 73 et 74 comprenant l'ameublement, les ouvrages du tapissier, les bronzes décoratifs, la verrerie, la cristallerie, la céramique et les services de table furent réunis pour ne former qu'un seul Jury international de classe ; les membres titulaires ou suppléants français, choisis parmi les exposants sur la proposition de M. Frantz Jourdain, Président du Groupe, ont été nommés par M. le Commissaire général d'après une liste établie par le Comité français des Expositions à l'étranger.

En voici la composition complète :

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <i>Président</i> .....             | MM. Thomas Cartlich Moore, member of the Royal Commission for the Brussels, Rome and Turin Exhibitions— Stoke-on-Trent. |
| <i>Vice-Président</i> .....        | Yu-Winzen, secrétaire de la Légation de Chine à Rome.   |
| <i>Secrétaire-Rapporteur</i> ..... | Chevalley ing. Giovanni (Torino).   |

#### JURÉS TITULAIRES

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Amérique Etats-Unis ..... | E. D. Smeriglio, professore, pittore, Torino.<br>Mario Ceradini, professore, Torino.   |
| Argentine .....           | Cav. Giuseppe De-Maria, Torino.  |
| Amérique Latine .....     | Luigi Maderna, industriale, fabbrica mobili, Seveso-Milano.  |
| Belgique .....            | Nothomb (le baron) Gérard, industriel, Bruxelles.<br>Jules Taelemans, industriel, Bruxelles.   |
| Brésil .....              | Benedicto Salles Guerra, Brésil.   |
| Chine .....               | Yu-Winzen, secrétaire de la Légation de Chine à Rome.  |
| France .....              | Ferdinand Perol, meubles, Paris.<br>Sylvain Jemont, meubles, Paris.<br>Courcier, fabricant de meubles, Paris.<br>Jules Loebnitz, céramique, Paris.<br>Emile Lafond, céramiste, Paris.<br>Edouard J. Thomas Bouhon, bronzes, Paris. |
| Japon .....               | Kikujiro Morita.<br>Yojiro Kuwahara.<br>Kosuke Hirano, prof. al Politecnico Imperiale di Tokio, Torino.  |
| Allemagne.....            | Dr. Peter Jessen, Direktor d. Kunstgewerbemuseums, Berlin.   |

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Angleterre .....        | Thomas Cartlich Moore, member of the Royal Commission for the Brussels, Rome and Turin Exhibitions, Stoke-on-Trent.   |
|                         | John Hamblet Gill, chairman and Managing director of Gill and Reigate Ltd., London.   |
|                         | A. Barnard Cowtan, director of Cowtan and Sons Ltd., London.  |
|                         | Bernard Moore, Potter and Consultant Potter, Stoke-on-Trent.  |
|                         | Frederick Litchfield, author of « Illustrated History of Furniture », Surrey.   |
| Italie .....            | Luigi Beltrami, Torino.<br>Giovanni Chevalley, ingegnere, Torino.<br>Cav. Giuseppe Pichetto, Torino.<br>Cav. Giovanni Tesorone, Napoli.<br>Arnold den Arend, Utrecht. |
| Perse.....              | Mathéo Roussel, négociant, Torino.  |
| Pérou.....              | Giovanni Celestino, fabbricante mobili, Torino.   |
| Russie.....             | Albert Benois, membre de l'Académie des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg, conseiller d'Etat, Saint-Pétersbourg.   |
| Siam .....              | Annibale Rigotti, professore architetto, Torino.  |
| Turquie .....           | Léon Gurekian, ingegnere, Torino.<br>Paolo Robert, commerciante, Torino.  |
| Hongrie .....           | Arnold Goldberger, Vienne.<br>Jules Tóth, ing. en chef, Budapest.   |
| Uruguay.....            | Comm. Giuseppe Quartara, Torino.  |
| <b>JURÉS SUPPLÉANTS</b> |   |
| Belgique .....          | Léonce Evrard, industriel, Bruxelles.   |
| France .....            | M. Léon Houdaille, verrerie, Paris.<br>M. Alphonse Gentil, architecte céramiste, Billancourt (Seine).<br>M. Sudre, statuaire, Paris.                                  |
| Japon .....             | Takio Ishibashi, inviato speciale del Ministero d'Agricoltura e Comm. del Giappone per l'Italia.  |
| Allemagne.....          | Paul Baschwitz, Konsul, Firmenhaber, Berlin.  |
| Italie .....            | Cav. Giuseppe Demaria, Torino.<br>Renato Gerardi, avvocato, Torino.   |
| Hongrie .....           | Jules Kovens, docteur, conseiller aulique, directeur M. C.  |

J'estime qu'il est de mon devoir, non pas de me disculper, mais d'expliquer par la publication à titre purement documentaire de la correspondance échangée à ce sujet entre M. le Commissaire général du Gouvernement français et moi et sans aucun commentaire pourquoi les exposants de la Classe 73 n'ont pas été effectivement représentés par leur président au sein du Jury international.

MINISTÈRE DU COMMERCE  
ET DE L'INDUSTRIE  
EXPOSITION INTERNATIONALE  
DE TURIN 1911  
*Commissariat général  
du Gouvernement français*

*République Française*

Paris, le 24 août 1911.

Monsieur H. NELSON,

20, rue de Chazelles, Paris.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date de ce jour, je vous ai nommé Membre du Jury pour les Classes 72, 73 et 74 du Groupe XIII à l'Exposition Internationale de Turin (Section française).

Les opérations auxquelles vous aurez à prendre part commenceront le 5 septembre ; je vous prie de vous présenter, avant cette date, au Commissariat général du Gouvernement français, 3, via Ponza, à Turin, pour y retirer la copie de l'arrêté qui vous nomme et qui vous servira de titre dans l'accomplissement de vos fonctions ; votre insigne vous sera remis en même temps.

Veuillez bien m'accuser réception de la présente communication et me faire savoir sans retard si vous êtes disposé à remplir la mission qui vous est confiée.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Commissaire général du Gouvernement français,

signé : DERVILLÉ.

Paris, 20, rue de Chazelles, jeudi 31 août 1911.

Monsieur le Commissaire Général du Gouvernement français.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE TURIN

1 bis, cité de Londres, à Paris.

Monsieur le Commissaire général,

Votre lettre datée du 24 août m'informant que vous avez bien voulu me nommer Membre titulaire du Jury pour les Classes 72, 73 et 74 à l'Exposition Internationale de Turin (Section française) me parvient seulement aujourd'hui et je m'empresse de vous faire savoir que je suis tout disposé à remplir la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire général, la nouvelle assurance de mon respectueux dévouement.

H. NELSON.

Président de la Classe 73.

---

Dépêche du lundi 4 septembre 1911.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL — GOUVERNEMENT FRANÇAIS

3, via Ponza, Turin (Italie).

Assez souffrant, désolé ne pouvoir être Turin.

Tous mes regrets,

NELSON.

---

Paris, 20, rue de Chazelles.

Jeudi 21 septembre 1911.

Monsieur Stéphane DERVILLÉ,

Commissaire général du Gouvernement français

à l'EXPOSITION INTERNATIONALE DE TURIN

1 bis, cité de Londres, à Paris.

Monsieur le Commissaire général,

Au moment de partir à Turin pour prendre part aux travaux du Jury de Groupe, j'apprends tout à fait indirectement que mon nom ne figure pas sur la liste des Jurés publiée hier par le *Journal Officiel*.

Par votre lettre datée du 24 août, mais que je n'ai reçue que le 31, vous avez bien voulu me nommer Membre titulaire du Jury pour les Classes 72, 73 et 74 et je vous ai immédiatement répondu que j'étais disposé à remplir la fonction que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

C'est dans cet esprit que, ayant envoyé ma souscription au banquet du 6 septembre et muni du bon de réduction délivré dans vos bureaux, je me disposais à partir lorsque la grande chaleur provoqua chez moi une sérieuse indisposition, ainsi d'ailleurs que je vous l'ai télégraphié le 4 courant.

Je me permets de vous rappeler qu'au reçu de votre propre dépêche du 15 mai, et sans compter, j'ai fait partir des ouvriers nouveaux pour terminer à temps l'installation de mon exposition dont tous les éléments ont été expédiés en grande vitesse.

Le 28 février, la Classe 73-A dont je suis le Président n'avait pas encore d'emplacement. Ce n'est qu'au prix d'efforts considérables et très onéreux que j'ai pu arriver à constituer une classe composée d'Industriels qui exposent autre chose qu'un tableau et, parce que la maladie m'a empêché de me joindre le 5 septembre à mes Collègues, je serais relevé brutalement et sans aucun méamage d'une fonction à laquelle mes succès dans les Expositions précédentes me donnaient le droit de prétendre.

Je connais trop votre haute équité pour savoir que vous êtes tout à fait étranger à cette manière de faire contre laquelle je proteste énergiquement et j'ose espérer que vous voudrez bien donner les ordres nécessaires pour que justice me soit rendue.

Dans cet espoir, je vous prie, Monsieur le Commissaire général, d'agrérer la nouvelle assurance de mon respectueux dévouement.

H. NELSON.  
Président de la Classe 73.

---

MINISTÈRE DU COMMERCE  
ET DE L'INDUSTRIE  
EXPOSITION INTERNATIONALE  
DE TURIN 1911

République Française

*Le Commissaire général du Gouvernement français  
Secrétariat général  
Paris, 1 bis, cité de Londres.*

Turin, le 23 septembre 1911.

Monsieur NELSON,  
20, rue de Chazelles, à Paris.

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 21 de ce mois qui me parvient aujourd'hui à Turin.

C'est parce que je sais le précieux concours que vous nous aviez donné

dans l'installation de votre classe, c'est parce que je connais votre grande compétence et tous les services que vous pouviez encore nous rendre que je vous avais désigné pour faire partie du Jury de classe ; j'ai regretté vivement que l'état de votre santé ne vous ait pas permis de venir à Turin remplir ces fonctions.

Lorsque les membres titulaires ainsi désignés ne se présentent point aux opérations du Jury et ne peuvent y défendre les intérêts de leurs mandants, le Commissaire général a l'obligation de substituer, en conformité du règlement, à chaque titulaire défaillant, un juré suppléant.

C'est ce que j'ai dû faire dans la classe dont deux membres titulaires, absents (M. Deloye et vous-même) ont été remplacés dans leurs fonctions par deux Jurés suppléants présents à Turin : MM. Courcier et Lafont.

Or aux termes du règlement général italien des Jurys, ceux-là seuls qui ont réellement opéré comme Président et Vice-Président du Jury de classe peuvent faire partie du Jury de Groupe et la Commission italienne est très sévère à cet égard.

Mais si nous avons perdu votre collaboration aux travaux des Jurys, votre Exposition nous reste qui pouvait dès lors être officiellement jugée ; elle fait le plus grand honneur à notre section française et celle-ci gagnera un Grand Prix de plus.

En effet, votre exposition a été examinée avec toute l'attention dont elle était digne et je suis heureux de vous faire connaître que le Jury de votre groupe a proposé au Jury supérieur de vous accorder la plus haute récompense dont il pouvait disposer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

DERVILLÉ.

---

Ainsi donc un règlement inexorable mettait le Président de la Classe 73 dans cette situation très fâcheuse et qui risquait fort de compromettre gravement leurs intérêts de ne pouvoir soutenir ses commettants.

Mais les exposants de la Classe 73, Industriels et artistes di primo cartello, par leur valeur personnelle, par leur brio, par les mérites spéciaux et les qualités indiscutables de leurs produits, se défendaient eux-mêmes et si quelques-uns n'exposaient que pour la première fois, ils ne s'imposaient pas moins que leurs ainés à l'appréciation des Jurés.

Je suis particulièrement heureux, moi aussi, de proclamer que tous, sans exception, ont été justement estimés et récompensés par le Jury de classe dont les propositions ont été ratifiées sans difficulté par le Jury du Groupe XIII (Classes 71 à 75. Décoration, ameublement et ornementation des maisons) composé de :

## GROUPE XIII

(Classe 71 à 75).

## DÉCORATION, MOBILIER ET ORNEMENTS DES HABITATIONS

*Président .....* Moore Cartlich Thomas.*Vice-Présidents.....* Porta cav. ing. Giov. Batt., Torino.  
Yu-Winzen, Chine.*Secrétaire-rapporteur ..* Calvelli ing. Cesare, Milano.*Membres effectifs :*France ..... Dausset Louis, ancien président du Conseil  
Municipal de Paris.

M. Grangé, Paris.

Italie ..... Chevalley ing. Giovanni, Torino.  
Molinieri Edoardo, geometra, Torino.

Allemagne..... Beisswanger E.

*Membres adjoints (sans voix délibérative) :*

Argentine ..... De Maria Giuseppe (Torino).



## ÉTAT DES RÉCOMPENSES

décernées aux Exposants de la Classe 73 de la Section Française  
et à leurs collaborateurs.

| NOMS<br>ET ADRESSES  | OBJETS EXPOSÉS   | RÉCOMPENSES<br>OBTENUES |
|--|--|-------------------------|
| BAUVE (Léon)<br>6, rue du Sentier, à Paris<br>Usines à Ivry-Port<br>(Seine)                                    | Couvre-pieds<br>et édredons piqués,<br>couvre-lits, coussins.  | Grand Prix              |
| GALLERAY (Mathieu)<br>décorateur,<br>2, rue de la Roquette,<br>à Paris   | Salle à manger en chêne<br>(Décoration lierre).<br>Un plat décoratif (étain)   | Médaille d'argent       |
| GEORGE (L.) et Cie,<br>32, rue du Plat, à Lyon.<br>Usines rue de la Quarantaine, à Lyon.                       | Ressorts élastiques<br>Marque « à l'Etoile »<br>pour garnitures de tapis<br>et de coussins d'automobiles.                    | Médaille d'argent       |
| GUGGENHEIM (Ernest)<br>Directeur-gérant de la<br>Société « Au Bûcheron »<br>8 & 10, rue de Rivoli,<br>à Paris. | Décoration de chambre<br>à coucher style<br>Louis XVI, meubles,<br>bronzes et marqueterie,<br>sièges, tentures et dentelles. | Médaille d'argent       |
| <i>Collaborateurs</i>  |  |                         |
| M. Pochez (André)  | .....  | Médaille de bronze      |
| M. Jakiel (Alfred)   | .....  | Médaille de bronze      |
| M. Kahn (Lucien)   | .....  | Médaille de bronze      |
| NELSON (Henri)<br>Sculpteur-décorateur<br>20, rue de Chazelles,<br>à Paris.                                    | Lambris chêne sculpté<br>et doré, porte-bronze<br>ciselé et doré. Reproduction de meubles du XVIII <sup>e</sup> siècle.      | Grand Prix              |

| NOMS<br>ET ADRESSES   | OBJETS EXPOSÉS   | RÉCOMPENSES<br>OBTENUES |
|---|--|-------------------------|
| <i>Collaborateurs</i>   |  |                         |
| M. Hus (Charles).   | .....  | Médaille d'or           |
| M. Collet (Georges).  | .....  | Médaille d'argent       |
| M. Nicolas (Charles).   | .....  | Médaille d'argent       |
| M. Porée (Louis).   | .....  | Médaille d'argent       |
| M. Trudon (Ernest).   | .....  | Médaille d'argent       |
| M. Delacenserie (René).   | .....  | Médaille d'argent       |
| M. Lecoindre (Charles).   | .....  | Médaille de bronze      |
| M. Letourneur (Charles)   | .....  | Médaille de bronze      |
| M. Vasseur (Eugène).  | .....  | Médaille de bronze      |
| PANSU (Jules).<br>Etoffes<br>pour Ameublements.<br>42, rue du Faubourg<br>Poissonnière.<br>à Paris.   | Panneaux décoratifs<br>(Système Jacquard)                      | Diplôme d'honneur       |
| <i>Collaborateurs</i>   |  |                         |
| M. Chatenet.  | .....  | Médaille d'or           |
| M. Knecht   | .....  | Médaille d'argent       |
| PETITJEAN<br>ET DAUCHEZ<br>(Dauchez et Seigneuret,<br>successeurs).<br>Fabricants de papiers<br>peints<br>4-6, rue Fabre d'Egantine, à Paris. | Papiers divers à la<br>machine, au pochoir et<br>à la planche. | Grand Prix              |
| RASSON (Eugène).<br>Fabricant de tapis<br>16, rue du Mail, à Paris.<br>Usines à Roubaix<br>(Nord) et à Mouscron<br>(Belgique)                 | Tapis français unis et<br>et Jacquard,<br>Carpettes.           | Médaille d'or           |

| NOMS<br>ET ADRESSES   | OBJETS EXPOSÉS   | RÉCOMPENSES<br>OBTENUES   |
|---|--|---|
| <i>Collaborateurs</i>   |  |   |
| M. Veilleux (André).<br>M. Chapelet (Eugène).   | .....<br>.....   | Médaille d'argent<br>Médaille de bronze                                   |
| SCHWAEGERL<br>(Paul) AUBRUN & Cie.<br>(Grands Magasins de la<br>Place Clichy).<br>3, place Clichy, à Paris. | Meubles et tapis du<br>Pavillon de l'Algérie-<br>Tunisie.            | Grand Prix  |
| <i>Collaborateurs</i>   |  |   |
| TRÉZEL (Louis)<br>Peintre-verrier,<br>3, rue Trézel-Prolongée,<br>à Levallois-Perret<br>(Seine).            | Vitrail « Les Paons »<br>Composition mosaïque<br>de verres et émaux. | Grand Prix  |
| M. Murbach (Ch.).<br>M. Lardin (Armand).<br>M. Merx (Lucien).   | .....<br>.....<br>.....  | Médaille d'or<br>Médaille d'argent<br>Médaille de bronze<br>Hors concours |
| ZÉBAUME (Jules)<br>47, rue Saint-Georges,<br>à Paris.   | Tapisseries d'Aubusson.<br>pour sièges.                              | Non participant aux<br>récompenses.<br>(art. 16 du règlement<br>du Jury). |

J'aurais été bien désireux d'établir la comparaison de l'ensemble du palmarès de la Section française avec celui des autres nations.

Cela m'a été impossible parce que la Classe 73 s'est trouvée sans analogue dans les sections étrangères dont les Classes 72 à 74 ont adopté le système plus simple de la collectivité.

Le mobile de cette échappatoire serait facile à déterminer, mais j'hésite un peu à me prononcer d'une façon catégorique sur cette question. « Vous êtes orfèvre ! » me dira-t-on.

Cependant, je crois qu'il n'est pas téméraire de prétendre que l'absence

chez nos voisins d'une classe correspondante des « Ouvrages du Tapissier » atteste en faveur de nos productions une supériorité qui ne s'est jamais démentie depuis que le ministre Colbert eut l'heureuse inspiration d'instituer une manufacture destinée à la fabrication de ces admirables tapisseries devenues si promptement sans rivales.

Les meubles que produit notre pays avec une inépuisable abondance sauront toujours se maintenir au premier rang en dépit de la concurrence étrangère placée peut-être dans des conditions économiques plus favorables.

Bien qu'à chaque nouvelle exposition, nos rivaux, qui les suivent avec la plus grande attention, s'inspirent de tous les perfectionnements qui s'opèrent chez nous, le génie français, grâce à des efforts incessants, continuera de conserver cette prépondérance que lui assurent ses qualités natives d'élegance, de finesse et de bon goût dont la renommée est universelle.

La distribution des récompenses a eu lieu le 19 octobre 1911 dans la Salle des Fêtes ; la France y a tenu sa place avec honneur et Grands Prix et Diplômes ont consacré le magnifique effort de nos nationaux.



**CHAPITRE V**

---

**CLOTURE DE L'EXPOSITION**

---

**RETOUR DES MARCHANDISES**

---

**LIQUIDATION DE LA CLASSE**

---





## CHAPITRE V

---

### CLOTURE DE L'EXPOSITION

#### RETOUR DES MARCHANDISES

#### LIQUIDATION DE LA CLASSE

**L**'EXPOSITION a définitivement fermé ses portes aux visiteurs le dimanche soir 19 novembre 1911.

Dès le lendemain, grâce à l'aimable activité de M. Louis Fresney, Vérificateur chef du service, et de M. le Capitaine Chanet, Inspecteur des Douanes à Turin, les plus grandes facilités étaient accordées à chaque exposant de la Classe 73 pour l'enlèvement et la prompte réexpédition de ses produits.

Les caisses vides purent être rapidement retirées du magasinage de la Section Française.

Le service de la manutention avait reçu de la commission exécutive italienne mission de procéder, d'accord avec les douanes, à l'apurement des comptes d'entrepôts créés à l'entrée.

Par suite des dispositions prises de concert avec la douane italienne, le service de la douane française a remis à chaque exposant, sur présentation de sa déclaration de retour, l'autorisation qui devait lui permettre de réemballer les objets ayant réellement figuré à l'exposition, de profiter des tarifs réduits de retour sur les compagnies de chemins de fer et d'éviter, au moyen des étiquettes nécessaires délivrées par le Bureau du Comité de la Section Française à Turin, l'ouverture des colis à la douane à leur entrée en France.

# EXPOSITION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL A TURIN

## GROUPE XIII. - CLASSE 73-A

Rédaction des Comptes de M. BAUVE, Trésorier

### RECETTES

### DÉPENSES

| 44 Avril 1941. | Versements des exposants :   | 1941     | Redevance au Comité d'organisation de la Section française. | 1941  |
|----------------|--|----------|---|---|
|                | MM. BAUVE, couvre-pieds et édredons,<br>6, rue du Sentier, à Paris .....   | 1.900    | "   | 21 Avril<br>136 m. 20 à 65 francs le mètre.....                 |
|                | GEORGE et Cie, ressorts élastiques,<br>32, rue du Plat, à Lyon .....   | 350      | "   | 21 Avril<br>Cloisons séparatives.....                           |
|                | GUGGENHEIM, ameublement,<br>8-10, rue de Rivoli, à Paris .....   | 2.400    | "   | 11 Novembre. Facture Baesot, emballeur<br>Exp. GALLERAY.        |
|                | NELSON, sculpteur-décorateur,<br>20, rue de Chazelles, à Paris.....  | 4.400    | "   | 11 Novembre — Gontrand Frères, transports. —                    |
|                | PANSU, étoffes pour ameublement,<br>42, faubourg Poissonnière, à Paris..   | 1.900    | "   | 20 Septembre — Fournigault, installation. —                     |
|                | PETITJEAN ET DAUCHEZ, fabricants de<br>papiers peints,<br>46, rue Fabre-d'Égantine, à Paris .....  | 1.200    | "   | 23 Août — MARÉCHAL, tenture verte pour inauguration...<br>30 "  |
|                | RASSON, fabricant de tapis,<br>16, rue du Mail, à Paris .....  | 2.500    | "   | 28 Octobre — LECOEUR, location de tentures .....                |
|                | ZÉRAUME, ancien négociant,<br>47, rue Saint-Georges, à Paris .....   | 450      | "   | 28 Octobre — LECOEUR, entrepreneur de menuiserie.....<br>717.25 |
|                |  | 15.400   |   | 20 Octobre — CHEMINAIS, installations diverses .....            |
|                |  |          |   | 54.20   |
|                |  | 1942     |   | Frais de trésorerie du Groupe (prorata) .....                   |
|                |  |          |   | 18.871.85   |
|                | Reçu de M. GUENNE, Trésorier du Groupe :   |          |   |   |
|                | 1 <sup>o</sup> Remboursement des frais. Exposition de M. GALLERAY, décorateur,<br>2, rue de la Roquette, à Paris.....  | 850.55   |   | 12.037.55   |
|                | 2 <sup>o</sup> deux ristournes (25 + 8 = 33 %) sur le prix de l'emplacement de<br>la Classe (8.853 fr.) 2.243.25 + 708.05.....   | 2.921.30 |   | 6.834.30  |
|                |  | 6.834.30 |   | 18.871.85   |
|                | Solde en caisse qui, sous déduction de différents frais non encore<br>réglés tels que l'impression du présent rapport, sera réparti entre les<br>exposants au prorata de leur versement..... | 6.834.30 |   |   |



## **CHAPITRE VI**

---

**Conclusions économiques, générales et particulières.**

---

**Observations et Conseils qui se dégagent de cette confrontation  
entre Industriels.**

---





## CHAPITRE VI

---

### CONCLUSIONS ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES A TIRER DE L'EXPOSITION DE TURIN

*Observations et conseils qui ont pu se dégager, à ce point de vue,  
de cette confrontation entre industriels de différents pays.*

La nouvelle tentative que le Président de la classe 73 vient de faire à Turin autorise le Rapporteur de la même classe à conclure que ce serait une grave erreur de maintenir celle dite « Ouvrages du Tapissier » dans les classifications ultérieures, car elle ne cadre plus avec la conception commerciale de notre époque.

Les Ouvrages du Tapissier ne seront plus désormais qu'une partie accessoire dans les ateliers des Décorateurs et des Fabricants d'ameublements et je trouverais aisément un argument typique à l'appui de cette thèse dans la loi du 27 mars 1907 concernant les Conseils de Prud'hommes dont le règlement pour leur régime intérieur classifie la profession et l'industrie

du Tapissier dans la Section des tissus.

Au surplus, le catalogue général officiel de l'Exposition de Turin, dans son



laconisme impartial, est plus éloquent et plus affirmatif que moi sur ce point.

Dans la Section Française, la Classe 73 a su, à travers de multiples ennuis, conserver une autonomie propre que l'on ne rencontre pas dans les Sections étrangères dont les classes 72 à 74 ont préféré se grouper entre elles.

Toutes les marchandises employées par le tapissier, quelle que soit sa nationalité, marchandises telles que toiles, étoffes, soieries, cordes, sangles, crins, plumes, duvets, thibaudes et molletons, seront toujours exposées aux industries textiles et les tapis, les moquettes, les tapisseries, les bois de sièges et les quincailleries ornées iront d'office et tout droit à la classe de l'ameublement.

Depuis le jour où MM. les Hygiénistes, par leurs théories quelque peu prétentieuses et leur absolutisme outrancier, ont assez irrévérencieusement d'ailleurs érigé en principe que le luxe ne saurait aller sans la malpropreté ; depuis que les rideaux, les tentures et les passermetteries combattus au nom de la « Science » avec trop d'exagération sont tenus pour suspects, qu'ils sont considérés comme les facteurs sournois de la tuberculose, on peut affirmer qu'il n'existe plus un commerçant qui exerce uniquement la profession de tapissier.

Mais cela, c'est la loi de la vie et du progrès dont les effets font invariablement le bonheur des uns au grand détriment des autres.

« Les erreurs ont la vie dure, écrivait Jean-Jacques Ampère, et l'auteur du « Voyage dantesque » ajoutait que lorsque le temps ne les détruit pas, il les embaume ».

Il faut en prendre son parti et, en dépit du fameux axiome « Rien ne se perd, rien ne se crée » il me paraît aussi indispensable de supprimer radicalement cette classe surannée et désuète dont je viens, je l'espère, d'écrire l'oraison funèbre, qu'il a été nécessaire de créer des classes nouvelles pour la navigation aérienne, par exemple.

Il y a un autre enseignement, d'un ordre tout à fait général, qui se dégage nettement de cette grande manifestation économique dans laquelle j'ai eu le regret de retrouver les mêmes circonstances que j'avais déplorées aux Expositions de Paris en 1900, de Londres en 1908, de Copenhague en 1909, de Bruxelles et de Buenos-Aires en 1910 auxquelles j'ai collaboré.

Les conventions qui devaient assurer à la France et la préséance sur les autres nations et le plus vaste des deux grands palais à Turin ont été passées en 1907-1908.

Or, en avril 1911, un mois avant l'inauguration, le palais destiné à recevoir les produits de l'industrie et du travail français n'était pas achevé et il était impossible d'y expédier les marchandises.

C'est parce que je crains que cet état de choses soit de nature à éloigner les commerçants, les fabricants, les artistes et les industriels qui pourraient avoir le désir de prendre part aux Expositions futures que je n'hésite pas à le signaler à l'attention toujours vigilante du Comité des Expositions à l'étranger dont les incessants efforts tendent à rendre la contribution française au succès des Expositions vraiment digne de notre pays.

Sans lui, je n'aurais jamais osé accepter la double mission de Président et de Rapporteur de la Classe 73 qui m'avait été confiée par M. le Commissaire général du Gouvernement de la République française à l'Exposition Internationale des Industries et du Travail à Turin.

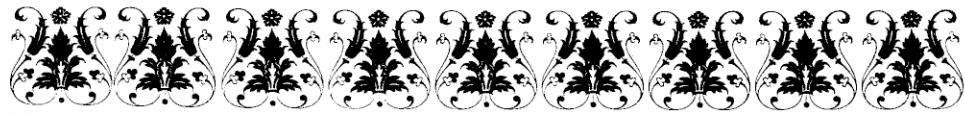
Penser que j'aurais réussi mettrait le comble à mes vœux et c'est avec un accent de reconnaissance et d'admiration non dissimulées que je renouvelle ici l'expression de ma gratitude à ce Comité qui, par ses conseils éclairés, ses renseignements précis et ses indications précieuses, a su rendre si simple à tous ce qui paraissait si compliqué.

Paris, le 25 décembre 1912.

H. NELSON







## TABLE DES GRAVURES

---

|  |    |
|--|----|
| Reproduction de l'Affiche de l'Exposition de Turin ..... | 5  |
| Plan primitif des Classes 71 et 73 .....                 | 23 |
| Plan définitif de la Classe 73 A .....                   | 25 |
| Palais de la France .....                                | 29 |
| Monument de Giuseppe Garibaldi .....                     | 30 |
| Salon d'honneur .....                                    | 31 |
| Balcon en fer forgé .....                                | 35 |
| Balcon en fer forgé .....                                | 39 |
| Stand de la Maison Léon Bauve .....                      | 41 |
| Stand de la Maison Mathieu Gallerey .....                | 42 |
| Vitrine de la Maison L. George et Cie.....               | 44 |
| Stand de la Maison « Au Bûcheron » .....                 | 45 |
| Stand de la Maison H. Nelson .....                       | 47 |
| Panneaux décoratifs de la Maison Jules Pansu .....       | 48 |
| Panneaux décoratifs de la Maison Jules Pansu .....       | 50 |
| Tapis des Grands Magasins de la Place Clichy.....        | 51 |
| Vitraux de la Maison Louis Trézel .....                  | 53 |
| La France maritime, statue par H. Nelson .....           | 55 |
| Fronton.....   | 59 |
| Statuette bronze.....                                    | 79 |
| Mascaron.....  | 81 |







## TABLE DES MATIÈRES

---

|  |        |
|--|--------|
| AVANT-PROPOS .....   | 7      |
| PRÉFACE .....  | 9      |
| CHAPITRE PREMIER.— Genèse de l'Exposition.....                             | 11     |
| CHAPITRE II. — Fonctionnement du Comité d'admission et d'installation....  | 19     |
| Aspect général de l'Exposition .....                                       | 29     |
| Inauguration de la Section française.....                                  | 31     |
| CHAPITRE III.— Considérations générales sur les ouvrages du Tapissier..... | 33     |
| Léon Bauve .....   | 39     |
| Mathieu Gallerey .....   | 40     |
| L. George et Cie .....   | 43     |
| Ernest Gugenheim .....   | 43     |
| Henri Nelson .....   | 46     |
| Jules Pansu .....  | 49     |
| Petitjean et Dauchez .....   | 49     |
| Eugène Rasson .....  | 50     |
| Paul Schwaegerl, Aubrun et Cie.....  | 52     |
| Louis Trézel .....   | 52     |
| Jules Zebaume .....  | 54     |
| CHAPITRE IV.— Nomination des Jurys de Classe et de Groupe.....             | 57     |
| Etat des récompenses .....   | 67     |
| CHAPITRE V.— Clôture. Liquidation de la Classe .....                       | 71     |
| Reddition des comptes .....  | 74, 75 |
| CHAPITRE VI. — Conclusions .....   | 77     |
| Table des gravures .....   | 83     |

